

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 10 AOÛT 1988

La Chambre des représentants approuve l'entente de libre-échange

Agence France-Presse
WASHINGTON

La Chambre des représentants a voté hier à une écrasante majorité, 366 voix contre 40, le traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, signé en janvier dernier par le président Ronald Reagan et le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney.

«Nous avons ici une loi, en résumé, qui offre des gains à tous et pas de pertes», a déclaré le représentant républicain William Frenzel.

Aux termes de cet accord, qui doit encore être approuvé par le Sénat, sans doute la semaine prochaine, les deux pays élimineront à terme leurs barrières douanières. Les échanges annuels atteignent actuellement \$166 milliards US et pourront, selon les partisans du projet, s'accroître et créer de nouveaux emplois.

Les États-Unis ont déjà signé un accord de ce type avec Israël.

L'orage éclate dans Saint-Laurent

Raymond Garneau veut réserver le comté pour un candidat-vedette et refuse la candidature d'un libéral de l'endroit

GILBERT LAVOIE

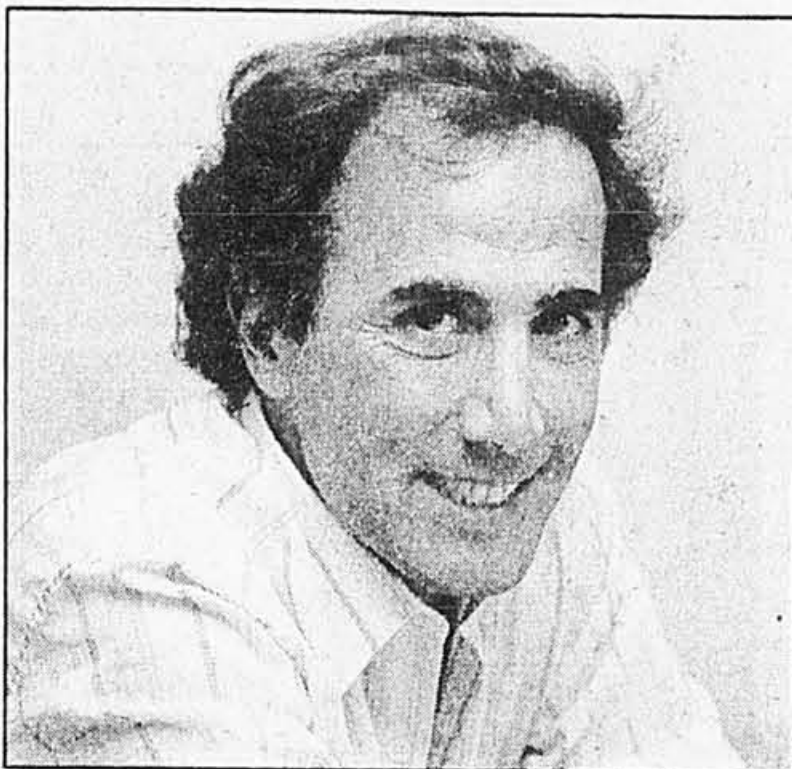
L'orage vient d'éclater chez les libéraux fédéraux du nouveau comté de Saint-Laurent à Montréal.

Le leader du parti au Québec, M. Raymond Garneau, a confirmé que cette circonscription restera réservée pour un candidat-vedette, refusant du même coup la candidature d'un libéral de l'endroit, William Dery, qui a déjà vendu 1 400 cartes de membre en prévision d'une éventuelle assemblée d'investiture.

Agé de 42 ans, M. Dery est bien connu chez les libéraux où il jouit de nombreux appuis. Bloqué à l'assemblée de mise en nomination de Mont-Royal dans des circonstances à peu près semblables en 1984, il n'entend pas subir le même sort cette année.

«J'ai l'intention d'aller jusqu'au bout; je ne lâcherai pas», a-t-il déclaré hier après avoir appris la décision de M. Garneau.

Il a fait parvenir un télégramme au chef, John Turner, demandant son intervention. «Les militants libéraux de Saint-Laurent et moi-même ne pouvons nous expliquer une telle décision (...) quand le discours public du chef du parti et de son lieutenant québécois sont à l'effet que nous avons maintenant un parti ouvert, un parti pris en main par les militants de la base, qui choisissent leurs candidats et candidates



William Dery

PHOTO RENE PICARD, La Presse

lors de conventions démocratiques, bref qu'il n'y a aucun comté réservé», écrit-il.

M. Dery a fait valoir que même des députés libéraux de Toronto (Roland de Corneille) ont dû faire face à des assemblées de mise en nomination et ont perdu leurs comtés. Il trouve aberrant que M.

Garneau lui-même annonce qu'il se présentera à une assemblée d'investiture dans Ahuntsic, et qu'il fasse fi de ce processus démocratique dans Saint-Laurent.

Plus tôt, en conférence de presse, M. Garneau a déclaré que si M. Dery n'accepte pas cette décision, la commission électorale

du parti n'aura d'autre choix que d'annuler l'assemblée de mise en nomination et de désigner un candidat. Il a expliqué que la commission électorale a réservé trois comtés montréalais et un comté de Québec à des candidats-vedettes, après consultation avec les associations de comté concernées. «Elles reconnaissent que si le parti veut des candidats de prestige, il faut leur réserver des circonscriptions. C'est la seule façon», a-t-il déclaré. Il a expliqué que ces candidats ne peuvent annoncer leurs intentions avant le déclenchement des élections parce que cela les forcerait à quitter leur emploi.

M. Dery soutient pour sa part que Saint-Laurent n'a été déclaré «réservé» que lorsqu'il a annoncé publiquement sa candidature. Selon lui, les deux autres comtés «réservés» de la région de Montréal auxquels M. Garneau a fait allusion mais qu'il a refusé d'identifier sont Verdun et Laval. Il dit avoir appris que le chanteur Serge Laprade et le syndicaliste Norm Cherry (Canada) sont sur la liste des candidats-vedettes approchés par le parti pour les circonscriptions réservées. Il soutient aussi que Mme Monique Forget, la présidente de la Commission de la santé et sécurité au travail, s'est fait offrir le comté de Saint-Laurent. Il a été impossible hier soir de confirmer ces informations auprès des intéressés ou des dirigeants du parti.



Thérèse Killens

Garneau choisit Ahuntsic

Thérèse Killens quitte la politique

GILBERT LAVOIE

La députée libérale de Saint-Michel-Ahuntsic, Mme Thérèse Killens, ne se représentera pas aux prochaines élections. C'est M. Raymond Garneau, actuel député de Laval-des-Rapides, qui briguera les suffrages dans sa circonscription.

Vicime d'un grave accident d'automobile en septembre 1985, Mme Killens a rappelé hier qu'elle a été paralysée pendant quelques jours, qu'elle a été absente de la Chambre des communes pendant un an, et que son médecin lui avait recommandé de ne pas solliciter un autre mandat.

«Personne ne m'a forcée à quitter; il n'y a pas anguille sous roche», a-t-elle insisté.

L'association libérale du comté a été prévenue de sa décision dimanche et a sollicité immédiatement la candidature de M. Garneau. À la suite du redécoupage de la carte électorale, une portion importante de l'ancien comté de M. Garneau se retrouve dans Ahuntsic. Une autre portion de l'ancien comté de Mme Killens passe dans Papineau-Saint-Michel, où M. André Ouellet continuera de représenter les libéraux au prochain scrutin.

M. Garneau a aussi défendu la performance de son parti dans le recrutement des candidats. «Je suis prêt à comparer les nôtres avec ceux des autres partis», a-t-il lancé en citant le Paul Martin à Lasalle et Michel Dupuy dans Longueuil. «Que vous faut-il de plus?»

M. Garneau a révélé hier que le président du parti, Michel Robit, n'a toujours pas décidé s'il sera candidat. Il a refusé d'indiquer si le journaliste de TVA, Michel Guénard, serait accepté pour représenter les libéraux dans Verdun. Toutefois d'autres sources au sein du parti permettent de croire que les dirigeants libéraux ne prennent pas cette candidature au sérieux.

Le PLC section-Québec aura des candidats dans 45 des 75 comtés du Québec à la fin du mois. Si on ajoute la dizaine d'anciens députés qui comptent revenir et à qui on ne prévoit pas d'opposition, il restera une vingtaine de candidatures à annoncer en septembre si le gouvernement déclenche des élections. M. Garneau a fait savoir que plusieurs des candidatures à venir sont du côté féminin où les libéraux ont une clientèle importante dans les intentions de vote.

Les secours ont mis 15 minutes à venir à l'aide de Broadbent

Presse Canadienne
ROUYN-NORANDA

Le chef du NPD Ed Broadbent s'est lancé hier dans les promesses électorales au cours de sa tournée pré-électorale dans le nord-ouest québécois.

Mais celle-ci a d'abord commencé par quelques frissons alors que le bimoteur dans lequel M. Broadbent prenait place a dérapé lundi soir sur la piste du petit aéroport de Rouyn-Noranda, à la suite d'une défaillance du train d'atterrissage. Il a fallu 15 minutes avant qu'un camion de pompiers n'arrive sur les lieux.

Le Conseil de sécurité de l'aviation canadienne a ouvert une enquête pour connaître les causes de l'accident.

L'avion, propriété de la compagnie Avionair de Montréal, a été très endommagé, mais personne n'a été blessé. Sept personnes se trouvaient à bord: outre M. Broadbent, il y avait un assistant, trois journalistes et l'équipage.

Une porte-parole de Transport Canada, Mme Marie-Reine Robert, a déclaré hier que le délai de 15 minutes s'explique par le fait que ni la compagnie aérienne, ni le pilote n'avaient demandé aux services d'incendie d'être disponibles lors de l'atterrissage.

«Notre service d'incendie ferme ses portes à 21 h 30. Les compagnies aériennes savent que si elles veulent avoir du service après ces heures, elles doivent le demander. Dans ce cas-ci, ça n'a pas été fait.»

L'avion a atterri à 22 h. M. Broadbent est en apparence

resté imperturbable devant la lente réaction des services de l'aéroport, mais il semblerait qu'en privé il n'ait pas caché son mécontentement et qu'il cherchera à obtenir des explications auprès de Transport Canada.

M. Dan Perreault, qui devait aller chercher M. Broadbent à son arrivée, a déclaré que le personnel de l'aéroport ignorait tout de l'incident jusqu'à ce qu'il demande où était l'avion.

L'aéroport n'a qu'un seul opérateur radio chargé de s'assurer que les avions quittent la piste ainsi que d'appeler d'urgence du personnel s'il y a un problème, de dire le pilote Yves Masse.

Pollution

M. Broadbent s'est toutefois rapidement remis à la politique, indiquant en conférence de presse hier qu'un gouvernement néo-démocrate consacrerait \$10 millions en cinq ans à nettoyer les déchets miniers du comté de Témiscamingue, situé à la frontière du Québec et de l'Ontario. Plusieurs laes de cette région sont fermes parce que des produits toxiques ont contaminé leurs eaux.

Il a souligné que l'environnement serait une question prioritaire pour le NPD lors des prochaines élections, s'engageant à mettre sur pied un fonds national pour aider à résoudre les problèmes environnementaux.

M. Broadbent a ajouté que la campagne électorale était déjà commencée.

«Tout le monde à Ottawa, et la population à travers le pays, sait que la campagne électorale est en cours», a déclaré M. Broadbent.

Avant de vendre Unimédia, Hollinger devra d'abord l'offrir aux Québécois

Presse Canadienne
QUÉBEC

La société Hollinger, propriétaire depuis 1987 des journaux *Le Soleil* de Québec et *Le Quotidien* du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ne pourra pas vendre ces médias d'information sans en informer à l'avance le gouvernement du Québec et sans fournir à tout acheteur québécois intéressé l'occasion de faire une offre.

Ces conditions sont contenues dans un contrat récemment intervenu entre le gouvernement et la Société Hollinger, et rendu public hier par le ministre des Communications du Québec, Richard French, lors d'une conférence de presse. L'entente avait été approuvée par le conseil des ministres le 13 juillet dernier.

L'entente prévoit que si le groupe d'Hollinger entend se départir d'Unimédia, société qui édite les deux quotidiens, il doit en aviser la Société générale des

industries culturelles (SOGIC), une créature du gouvernement.

Cette dernière en avisera aussi le ministre des Communications et recherche avec diligence un acquéreur québécois. C'est seulement 45 jours plus tard, si aucun acquéreur québécois valable ne s'est présenté, que les deux quotidiens peuvent être vendus à des intérêts non québécois.

M. French a signalé que c'est le lieu de résidence qui déterminera le caractère «québécois» d'un éventuel acquéreur. Dans le cas d'une entreprise, le contrat considère comme «québécois» celle dont le contrôle est majoritairement entre les mains de résidents du Québec. Dans le cas d'une entreprise cotée en bourse, la majorité des membres du conseil d'administration devra être composée de résidents du Québec.

Si, au bout de 45 jours, aucune proposition valable n'est venue d'un acquéreur québécois, les deux journaux pourraient alors passer entre des mains étrangères.



Le bimoteur dans lequel M. Broadbent prenait place a dérapé lundi soir sur la piste du petit aéroport de Rouyn-Noranda, à la suite d'une défaillance du train d'atterrissage. L'avion, propriété de la compagnie Avionair de Montréal, a été très endommagé, mais personne n'a été blessé.

EN BREF

TROIS PROJETS DE LOI À ADOPTER

■ Un haut fonctionnaire fédéral a confirmé, hier, que trois projets de loi doivent nécessairement être approuvés par les Communes, à la reprise des travaux parlementaires, aujourd'hui, avant que le premier ministre Brian Mulroney ne déclenche une élection générale. Il s'agit de l'accord sur le libre-échange avec les États-Unis, de la réforme fiscale et du nouveau programme de garderies. Comme une élection ne peut avoir lieu qu'au moins 50 jours après avoir été annoncée, la plupart des observateurs fixent au 24 octobre ou au 14 novembre la date probable du vote. Pour ce qui est du libre-échange, le rapport que déposera aujourd'hui le comité des Communes contiendra deux amendements proposés par le ministre John Crosbie. L'un précisera que les exportations massives d'eau douce aux États-Unis ne sont pas comprises dans l'entente et l'autre supprimera l'article qui donnait préséance au libre-échange sur toute autre loi.

L'ACCENT SUR L'ÉDUCATION

■ Insatisfaits de la qualité de la formation dispensée aux Québécois, les jeunes libéraux veulent mettre l'accent sur l'amélioration de l'éducation au cours du 6e congrès de la Commission jeunesse qui s'ouvrira samedi prochain à Sherbrooke. «Il est temps qu'on s'implique dans ce débat de l'éducation pour ne pas avoir à en payer le prix», a signalé hier la présidente de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec, Marie Gendron. Plusieurs propositions originales seront soumises aux 600 délégués, a signalé

Mme Gendron. L'une d'elles prévoit réclamer la publication dans les médias des résultats obtenus en moyenne dans chaque école publique lors des examens, de façon à permettre une comparaison du taux de réussite des élèves. Les jeunes libéraux débatteront aussi de l'opportunité d'instaurer un système d'évaluation des enseignants, de façon à identifier ceux qui pourraient avoir besoin de recyclage. Au sein des entreprises, des incitatifs financiers pourraient être disponibles pour les industries offrant des stages en milieu de travail aux étudiants désireux de se perfectionner. De plus, le document de réflexion préparé par la Commission jeunesse indique que la formation de base des étudiants québécois semble insuffisante. À cet égard, on suggère que les programmes de formation professionnelle ne soient disponibles qu'après le cours secondaire, c'est-à-dire au moment où l'étudiant aura acquis une solide formation de base.

CHAUDE LUTTE EN N.-É.

■ La lutte électorale en Nouvelle-Écosse risque d'être très chaude, jusqu'au 6 septembre, date des élections. Du moins, c'est ce que laisse croire un nouveau sondage. Les conservateurs recueilleraient environ 31 p. cent des suffrages tandis que les libéraux se verraient accorder 27 p. cent des votes, selon ce sondage mené par la compagnie Angus Reid de Winnipeg. Mais puisque que la marge d'erreur de ce type de sondage est de quatre p. cent, 19 fois sur 20, sa signification réelle est que les deux partis sont pratiquement à égalité.

La cour britannique ordonne l'extradition de Reyat

JIM SHEPPARD
de la Presse Canadienne
LONDRES

Une cour britannique a ordonné hier l'extradition d'un ancien résident de Duncan en Colombie-Britannique, afin que celui-ci subisse un procès au Canada, relativement à l'explosion d'une bombe à l'aéroport de Tokyo en 1985.

Indrajit Singh Reyat, un Sikh âgé de 35 ans, électricien d'automobile, a été arrêté le 5 février dernier, près de sa résidence actuelle à Coventry, en Angleterre et est emprisonné depuis.

L'homme a accompli un salut sikh pour ses amis et parents de l'auditoire, en écoutant la lecture du verdict, mais n'a pas laissé transparaître autres émotions.

L'avocat de la défense, Harjit Singh, a déclaré en entrevue, quelques heures plus tard, que son client allait en appeler de la décision

du juge William Robins. Des porte-parole de la couronne affirment qu'il faudra peut-être attendre six mois avant qu'on puisse simplement décider d'une date de comparution. Si Reyat avait choisi de ne pas en appeler, il aurait fallu qu'il retourne au Canada dans les 15 jours suivant l'ordonnance d'extradition, pour y faire face à huit chefs d'accusation, dont l'homicide involontaire, relatifs à l'attentat du 23 juin 1985, à l'aéroport de Narita à Tokyo.

Deux bagagistes japonais sont morts quand une bombe a explosé durant le déchargement d'un avion de la CP Air, en provenance de Vancouver, qui venait tout juste d'arriver à Tokyo.

Le juge Robins a hésité durant quelques secondes seulement après que M. Singh ait fini sa plaidoirie, pour décréter que Reyat devrait retourner au Canada.

«Il y a assez de preuves pour justifier un procès sous chacun des chefs d'accusation», a dit le juge Robins.

Un juge britannique a vertement rejeté lundi, en la qualifiant «d'absolument insensée», une tentative de la défense de relier la persécution que les Indiens exercent contre les Sikhs à la demande canadienne d'extrader le Sikh.

«Je crois qu'il est particulièrement choquant d'affirmer que le gouvernement canadien tente de rapatrier cet homme au Canada non pour le poursuivre pour un acte criminel grave, mais pour le punir en raison de sa race, de sa religion ou de sa nationalité», a déclaré le juge Robins.

«C'est absolument insensé», a encore lancé le juge, rouge de colère et visiblement mécontent, à l'avocat de la défense avec qui il avait déjà eu plusieurs échanges tendus.

Me Singh soutenait que le Canada cherche à obtenir l'extradition de Reyat, non pour le poursuivre devant les tribunaux criminels mais plutôt pour obéir «aux exigences» du gouvernement indien.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins, directeur de l'information
Alain Dubuc, editorialiste en chef

Éditorial

Un roi qui dérange

M Richard Murphy est adjoint au secrétaire d'État des États-Unis. Il est en tournée au Moyen-Orient. Ce n'est pas un novice. Il est familier avec la région, avec ses conflits, en apparence insolubles. Pour user d'une expression populaire dans les milieux sportifs, M. Murphy n'aime pas trop ce qu'il voit.

« Les États-Unis sont préoccupés par le manque de dialogue entre les Israéliens et les Palestiniens modérés », confie l'Américain, après une rencontre avec le ministre israélien de la Défense. Il juge inacceptables les mesures prises par les autorités israéliennes pour réprimer le soulèvement palestinien dans les territoires occupés.

Par-dessus tout, « nous encourageons l'ouverture de nouvelles voies de discussions, après la cessation du dialogue ces derniers mois ». La cessation du dialogue ces derniers mois, c'est l'échec du plan du secrétaire d'État Shultz, proposé par Washington à la suite de l'intifada dans les territoires occupés, c'est-à-dire à la suite du soulèvement.

L'ouverture de nouvelles voies de discussions souhaitée par M. Murphy, le roi Hussein de Jordanie n'est-il pas en train de la pratiquer, en renonçant à la tutelle de son pays sur les territoires occupés par Israël?

En décidant la rupture des liens légaux et administratifs d'Amman avec la Cisjordanie, le roi Hussein a laissé un vide juridique, économique et politique. Vide qui sera salubre, s'il contraint les autres partenaires, notamment l'OLP et Israël, à se définir à leur tour avec réalisme.

La Jordanie a peut-être fait un cadeau empoisonné à M. Arafat en désignant son organisation comme seule habilitée à mener des pourparlers au nom des Palestiniens. L'effet de surprise n'a pas dû être bien grand, quand on n'ignore pas que cette orientation était déjà connue à l'ouverture du sommet des États arabes à Alger, au début de juin.

Mais en se désengageant totalement des territoires occupés, le roi propose également une énigme à Washington et aux deux partis qui se disputent le pouvoir en Israël. Étant donné qu'il ne pouvait être question de dialoguer avec l'OLP, Hussein restait le seul interlocuteur. Un interlocuteur qui n'était pas l'interlocuteur véritable, mais qui tenait lieu d'interlocuteur.

Comme l'écrit Gérard Dupuy dans *Libération*, « la tutelle jordanienne servait à la droite israélienne à ignorer la réalité palestinienne et aux travaillistes à la contourner. Cet argument volait en miettes. Elle permettait à l'OLP de maintenir une ligne politique sans avoir à en assumer la réalité sur le terrain, tout en lui offrant un bon moyen de jouer sur les contradictions au sein du monde arabe. Voilà Arafat enfin seul, mais seul face à Israël. Voilà la sempiternelle bonne carte des Américains mise hors jeu. »

Bref, Hussein dérange tout le monde. Pour le meilleur ou pour le pire? Il n'y a pas grand-chose à attendre dans l'immédiat des jeux dérisoires de la politique, à quelques mois des élections, à la fois en Israël et aux États-Unis. Aux États-Unis, il serait surprenant que les vraies questions sur le Moyen-Orient soient agitées devant l'électorat par Bush et Dukakis.

En Israël même, la voix de la modération ne reste pas silencieuse, même si elle n'est pas convenablement répercutée dans les médias. De manière inattendue, elle provient fréquemment de milieux militaires qui pensent qu'il va falloir se résoudre à « parler » avec l'OLP. Peut-être verra-t-on la fin des tabous.

GUY CORMIER

Un Sénat fédéral

Le rôle insolite que le Sénat est appelé à jouer dans la politique partisane qui entoure l'Accord de libre-échange a été amplement décrit. Une réaction que l'on entend souvent est: « Si le Sénat met les bâtons dans les roues, au mépris des principes démocratiques, il faut l'abolir. »

On ne sait pas s'il faut prendre ces réactions à la lettre ou si elles sont surtout destinées à faire peur aux sénateurs qui veulent conserver leur emploi. Quoi qu'il en soit, il n'est pas très utile de parler de l'abolition du Sénat. Il faut, au contraire, le réformer pour qu'il renforce le système fédéral canadien.

L'Accord du lac Meech fait déjà un pas dans cette direction en prévoyant la nomination des sénateurs par le gouvernement fédéral sur recommandation de la province dont un siège est à pourvoir. Le Sénat deviendrait ainsi lentement une chambre où les provinces sont représentées — une particularité que l'on retrouve dans toutes les fédérations démocratiques, comme les États-Unis, la Suisse, l'Australie et l'Allemagne.

Cette réforme ne va, cependant, pas assez loin. Il est normal dans un pays démocratique que les deux chambres du Parlement soient élues au suffrage universel. La Chambre des lords britannique n'est plus un modèle qu'il convient au Canada de suivre. Le rôle législatif des lords est réduit à sa plus simple expression, ce qui n'est pas aberrant dans un État unitaire.

L'idée d'un Sénat élu connaît une certaine vogue dans l'Ouest où l'on insiste aussi sur le fait que chaque province devrait avoir le même nombre de sénateurs. C'est le système qui est utilisé avec succès aux États-Unis et en Suisse; ces deux pays comprennent, cependant, un nombre beaucoup plus élevé d'États fédérés que le Canada de sorte qu'il est difficile d'établir une majorité de petits États qui imposeraient continuellement leur volonté aux grands.

Le rapport de la Commission Macdonald recommandait d'augmenter la représentation des petites provinces, tout en gardant une certaine proportionnalité avec la population, et de faire élire les sénateurs selon le scrutin proportionnel. Les deux chambres seraient élues simultanément. Le rapport estime que cette méthode éviterait que les deux chambres soient composées de façon identique mais diminuerait le risque qu'elles soient opposées, ce qui pourrait provoquer une impasse législative.

Un autre système serait d'élire les sénateurs pour six ans par le scrutin proportionnel et de renouveler le Sénat par tiers; c'est-à-dire, tous les deux ans, il y aurait des élections à date fixe pour un tiers des sièges du Sénat. Chaque province constituerait une circonscription électorale. L'avantage de ce système serait d'assurer une plus grande continuité au Sénat qu'aux Communes et de faire des sénateurs les représentants de l'ensemble de leur province.

Le résultat pratique de ce système pourrait être très intéressant. Il permettrait enfin à des partis comme les néo-démocrates, qui n'ont pas pas goûté au pouvoir à Ottawa, de siéger à la Chambre haute. Par ailleurs, il serait surprenant que les partis provinciaux laissent carte blanche aux partis fédéraux dans la composition des listes de candidats. Beaucoup de sénateurs concevraient leur rôle comme la défense des intérêts de leur province et non de la politique de leur parti.

Un Sénat élu, où les intérêts des provinces s'affrontent, rendrait le Parlement plus lent et plus lourd. Le gouvernement aurait vraisemblablement plus de peine à faire adopter sa politique. Mais un Sénat plus fort épargnerait au pays certaines de ces politiques aberrantes qui ont été votées par notre Sénat d'opérette sans y faire le moindre remous.

FREDÉRIC WAGNIÈRE

-SOIS TOI-MÊME, LE ROI TE RECEVRA - FÉLIX LECIERC



(Droits réservés)

TRIBUNE LIBRE

Développement débridé

Au Premier ministre
Robert Bourassa

■ Je désire attirer votre attention sur les récentes annonces de développement du réseau routier dans la grande région montréalaise ainsi que sur les projets de dézonage agricole. Je crois que ces projets représentent un très grand danger pour le développement futur de la région de Montréal et qu'ils perpétuent la tradition d'interventions de mauvaise qualité du gouvernement du Québec dans la région. En ce sens, j'appuie la position de MM. Gagnon, Bourdages, Guérard et Janson, publiée dans le journal *La Presse* (880721, p. B5).

Ces projets ne semblent pas émaner d'une politique rigoureuse de développement urbain. Qu'en est-il de l'estimation des effets globaux ainsi que de l'ensemble des coûts à long terme? Cela me semble plutôt apparenté au développement de l'ère du baby boom: terrain à développer à faible coût - nouvelles demandes en transport - nouvelle auto-routenouvelle pont - escalade des coûts globaux économiques et environnementaux et affaiblissement de la zone centrale.

Ce genre de développement se fait aux frais du contribuable sans que celui-ci s'en aperçoive: il est en moyenne un des plus grands gaspilleurs d'énergie au monde! Non seulement il se paye un réseau de services à l'étendue démesurée, mais aussi paie-t-il pour les services déficients de la région centrale, exemples: la ligne de métro no 5 (300 million \$, sous-utilisation scandaleuse!); manque à gagner en taxes dû à l'exode et autres coûts reliés à la dégradation du milieu urbain: chômage, mauvaise santé, etc. Ce sont des frais qui émanent de la structure même de notre type de développement.

La CUM, dans son schéma d'aménagement, a fait un sérieux effort de consolidation de l'espace urbain. À l'ère de la conscientisation en matière de développement urbain, il semble que les autorités régionales ayant fait leurs devoirs en la matière, il reste au pouvoir suprarégional, c'est-à-dire le gouvernement du Québec, à dé-

montrer qu'il est capable de prendre ses responsabilités. D'ailleurs, on a peine à identifier un organisme désigné responsable de la coordination du développement de la CUM et de ses voisins, ce qui entraîne l'anarchie que je dénonce: Saint-Marc-sur-Richelieu envisage de devenir une banlieue de Montréal et celle-ci ne peut faire compétition à ces taux de taxe: c'est perdu à l'avance!

Je vous demande d'intervenir personnellement afin d'insuffler une certaine rigueur dans ce dossier capital pour l'avenir du Québec: il vous incombe de prendre le leadership d'une vision du Québec cohérente avec les défis de cette fin de 20^e siècle: développement responsable face aux besoins globaux de la planète, conservation des ressources, amélioration des conditions de vie urbaine, tels qu'énoncés dans le rapport crucial de l'ONU, *Notre avenir à tous*.

Louis LEMIEUX
Montréal

La langue des micro-ondes

■ Voulant être à la page culinaire, je décide d'acheter un four à micro-ondes. La chasse est amèrement décevante et de courte durée: tous les fours sont unilingues anglais. On est même surpris de ma demande: d'où sort-il ce dinosaure, l'avenir n'est-il pas au bilinguisme? Les professeurs de langue anglaise n'ont-ils pas récemment signé une lettre, sous cette même rubrique, déclarant péremptoirement que « l'avenir est au bilinguisme », sous prétexte que quelques marmots apprennent le français à Vancouver. Je le savais bien que le bilinguisme est unilingue anglais.

Et le gouvernement Bourassa? M. Bourassa s'occupe de société distincte et de nulle autre chose, sachez-le bien. M. Bourassa est dans la haute sphère de la dialectique constitutionnelle et ne s'amusera pas à exiger le français dans votre cuisine. Et l'Office de protection de la langue française? Il repose en paix. Frappez à sa porte, vous verrez bien.

Il y a des produits étiquetés en italien et en anglais, voilà le bilinguisme: la langue anglaise et toute autre langue, à l'except-

tion du français. Nous reculons de 50 ans, au temps du « I don't speak French », où les ministres des Finances étaient des anglophones; au temps de Camilien Houde, maire de Montréal, qui disait: « les affaires ne sont pas faites pour les Canadiens français; au temps des raisons sociales unilingues anglaises sans quoi vous étiez voué à la faillite; au temps des porteurs d'eau.

On oublie que c'est la francisation et l'acquisition de richesses qui ont permis aux francophones d'accéder à l'économie, ces 30 dernières années. Le Mouvement Desjardins (actifs 35 milliards, 28500 employés) ne s'est-il pas développé en français? D'autres sociétés ont aussi suivi la trace. Il y a neuf provinces unilingues anglaises, pourquoi le Québec n'aurait-il pas le droit d'être français? Nous sommes les seuls responsables de l'échec.

Et pourtant... j'ai une cuisinière électrique de quelques années où tout est imprimé en français. Preuve que la chose est possible et prouve aussi que le bilinguisme nous ramène au déluge où nous étions noyés...

G. ARCHAMBAULT
Saint-Bruno

Minorité vs minorité

■ Dans l'affaire Kanawake on a droit à une drôle de situation: la minorité autochtone a affronté une autre minorité par le biais du député Ricardo Lopez.

Ce dernier n'est pas d'accord avec les gestes des Amérindiens. Ceux-ci trouvent que le député nie leurs droits de minorité et l'accusent de racisme. Pour une fois que ce n'est pas uniquement la « méchante » majorité blanche qui dit à une minorité que les gestes qu'elle pose ne sont pas corrects. Et le pire (ou le mieux), c'est qu'avec l'installation chez nous de différentes ethnies, on va assister de plus en plus à ce genre d'affrontements entre minorités.

Ces dernières ne pourront plus nier leurs responsabilités dans la société ou se cacher derrière la raison habituelle: « Nous sommes des victimes, c'est la faute de la majorité qui est raciste et nie nos droits. »

Quand ce sera une minorité qui dira ses quatre vérités à une autre minorité, peut-être que les gens changeront enfin leur attitude.

J. TRÉPANIÉ
Lachine

Les rues de Montréal

Réponse à la lettre de Diane Cloutier, « Nos rues, une jungle », publiée dans *La Presse* du samedi 9 juillet.

■ Il existe déjà une loi qui interdit aux piétons de traverser la rue sur un feu rouge sous peine d'une contravention, mais malheureusement, il n'y a pas toujours un agent de police à tous les coins de rues.

En ce qui concerne le manque de sécurité aux intersections où il n'y a pas de feux de circulation, ne jetez pas le blâme sur M. Doré mais sur tous les citoyens, car d'après vous ce sont eux les responsables.

Enfin, Madame, si vous avez honte de vivre à Montréal et préférez les villes de l'Ouest, eh bien, allez donc vivre à Vancouver, là « où la propreté et le civisme font partie intégrante de la vie de tous les jours ».

Marc VIOLA
Montréal

Différence énorme

■ Dans sa caricature du 28 juillet, Girerd pose les deux idées suivantes: « C'est quand même bizarre que les partisans de l'avortement soient généralement contre la peine de mort... et que les pro-vie soient pour la peine de mort! »

Le bébé tué est un être sans défense et innocent, tandis que le criminel tué est un être libre reconnu coupable. La différence est énorme!

Il n'y a donc pas lieu de ridiculiser les tenants des deux positions simultanément contre l'avortement et pour la peine de mort.

Il y aurait lieu cependant de s'interroger au sujet des personnes qui sont en faveur de l'avortement et contre la peine de mort.

Marcel Charette
Repentigny

RÉPLIQUE

La compétence des Cours municipales

Philippe FERLAND, c.r.

■ La Presse du 28 juillet 1988 titre, à la p. C-4: «Contestées devant la Cour supérieure, les cours municipales risquent la paralysie.»

Permettez à un juge municipal des villes de Terrebonne et du Bois des Filion pendant dix-sept ans (de 1957 à 1968) de faire les mises au point qui s'imposent.

Les cours furent contestées devant un juge de cette Cour.

J'estime qu'un jugement se mesure non à la juridiction, mais à la compétence de son titulaire. Et son jugement fut porté en appel.

Un conseil municipal d'une ville ou d'une cité peut ériger une cour municipale (art. 642 du code municipal).

À la suite de la recommandation de ce conseil, le gouvernement provincial nomme le juge municipa-

pal (art. 693). Seul un avocat peut l'être (art. 645) car il se prononce sur des lois (règlements municipaux, code civil, code de la route, lois des convictions sommaires).

Son traitement est payé par la municipalité, (art. 646), parce que la plupart des causes portent sur des règlements municipaux ou sur le code municipal et sur celui des cités et villes.

De ces prémisses, on conclut que le juge manque à son devoir d'impartialité, reconnu par les chartes canadienne et provinciale.

C'est présumer que le juge municipal manque à son jugement d'office et à son devoir d'agir conformément à la loi, sans partialité, ni faveur, ni affection (art. 697) et au code de déontologie de la conférence des juges municipaux.

On prétend qu'il y a conflit d'intérêt parce que les juges municipaux sont payés par la municipalité, et on dramatise: «Ils peuvent juger un individu qui est à la fois un client et l'accusé de la municipalité qu'ils représentent» (La Presse, 28 et 31 juillet). Réponse, le juge municipal ne représente pas la municipalité. Manquerait-il à ses serments, la récusation pourrait lui retirer le dossier.

L'avocat des contestataires voudrait que les juges municipaux soient nommés d'une façon permanente.

On ne nomme pas permanent, dira le Conseil du Trésor, ce qui est provisoire.

On suggère de régionaliser les cours municipales (La Presse, 31 juillet). La loi y pourvoit déjà (LRQc, ch. 72, art. 2 à 8).

Je fus un juge régional. À la fin de mon mandat, parce que j'accédais à la Cour provinciale, en 1967, la ville de Terrebonne, à la suite d'une réception d'honneur me re-

mit le 1er mars 1967 une montre en or que je porte toujours, pour rendre hommage à mes loyaux services et parce que j'étais l'auteur d'une innovation qui devint loi vingt ans plus tard (v. la loi des convictions sommaires).

Jamais un accusé n'a fait de la prison parce qu'il ne pouvait payer son amende. S'il était insolvable, je priais la ville ou le gouvernement de renoncer à la sanction. Pouvaient-ils payer par versements? Le greffier les recevait.

Celui qui fut professeur de droit pendant quarante-deux ans ne peut manquer de distribuer ses conseils; pourquoi les journalistes de la presse écrite et verbale ne consulteraient-ils pas un avocat versé en la matière pour éviter d'induire en erreur la public?

Je ne prêche pas pour mon clocher, car je suis devenu juge retraité et arbitre conventionnel.

TRIBUNE LIBRE

Différence énorme

■ Dans sa caricature du 28 juillet, Girerd pose les deux idées suivantes: «C'est quand même bizarre que les partisans de l'avortement soient généralement contre la peine de mort... et que les pro-vie soient pour la peine de mort!»

Le bébé tué est un être sans défense et innocent, tandis que le criminel tué est un être libre reconnu coupable. La différence est énorme!

Il n'y a donc pas lieu de ridiculiser les tenants des deux positions simultanées contre l'avortement et pour la peine de mort.

Il y aurait lieu cependant de s'interroger au sujet des personnes qui sont en faveur de l'avortement et contre la peine de mort.

Marcel Charette
Repenigny

Lettre raciste

■ Les membres de la «Coalition contre l'Oppression systématique» ont été profondément consternés et choqués de voir une lettre ouvertement raciste publiée dans La Presse le 19 juillet.

Voulant protester contre le congédiement de l'agent Allan Gossett de la police de la CUM, M^{me} Suzanne Frenette s'est permis un certain nombre de généralisations regrettables à l'endroit des groupes minoritaires. Elle a laissé entendre, entre autres, que les immigrants au Québec ne peuvent devenir des citoyens respectueux de la loi, qu'ils viennent ici principalement pour profiter des services sociaux supérieurs et que l'exécution d'un immigrant par un policier est une affaire bien moins grave que l'exécution d'un Québécois pure laine.

Il est inutile d'insister sur le caractère raciste de ces propos puisque la signataire avoue elle-même ses sentiments racistes. Nous désirons tout simplement signaler que M^{me} Frenette n'offre aucune preuve que les immigrants au Québec sont moins susceptibles de respecter la loi, moins travailleurs, ou plus susceptibles de vivre sur le bien-être social que les autres citoyens, et d'ailleurs de telles preuves n'existent pas.

Mais il y a plus important. C'est l'éthique journalistique de La Presse qui publie une telle lettre que nous mettons en question. Les attaques globales contre les groupes ethniques entiers constituent l'une des formes de la littérature

haineuse et dépassent nettement les normes acceptables du discours civilisé. C'est pourquoi nous sommes effrayés de la portée que peuvent avoir de tels gestes. En effet, la suggestion que la mort d'Anthony Griffin n'était nullement injuste — ou de toute façon moins injuste que la mort d'un Québécois de naissance — nous semble particulièrement alarmante.

De tels propos frisent l'incitation à la violence contre les minorités visibles et n'ont pas leur place dans un journal respectable. La Presse s'avilit et insulte ses lecteurs en donnant libre cours à des attaques racistes et irresponsables du genre de celles que fait M^{me} Frenette.

Phil DUNSKY
pour la Coalition contre l'Oppression systématique

NDLR - La lettre en question faisait partie d'un ensemble de cinq textes exprimant divers points de vue, les uns pondérés, les autres excessifs. La Presse a jugé ses lecteurs parfaitement aptes à faire la part des choses.

Vive l'Opus Dei!

■ Dans la livraison du 18 juillet dernier (p. B-3), j'ai été surpris de lire une autre lettre visant à discréditer l'Opus Dei, cette fois par J.-Léon Patenaude.

Je fréquente les centres de l'Opus Dei depuis plusieurs années et ce que j'y entends diffère totalement de ce que je lis sous la plume des Patenaude, Hébert, Lemoyne, et cie.

L'on y parle de sanctification, de charité, de travail bien fait, d'offrir sa journée à Dieu, de le prier en travaillant, de ne lui offrir que le meilleur de soi, d'avoir pour priorité Dieu, la famille et le travail professionnel, de concevoir l'ordre des choses en mettant Dieu et le prochain avant soi-même.

Il n'y a rien dans ce message qui soit subversif sinon qu'il change les cœurs. Il n'y a rien d'agressif sinon qu'il bouleverse son agenda et organise sa vie. Il n'y a rien de contraignant sinon qu'il donne un sens à notre passage sur la terre.

Et si c'est cela que l'on reproche à l'Opus Dei, au fond on le reproche à l'ensemble des religions. Et de facto à tous ceux qui font une certaine pratique religieuse!

Je me propose donc les questions suivantes: les attaques dirigées contre l'Opus Dei et contre toute formation à caractère religieux ne seraient-elles pas intéressées? Quel but servent-elles? Pourquoi un tel

acharnement? Rien ne l'explique, rien ne le justifie!

Hyacinthe AUGER
Longueuil

Le plébiscite au Chili

■ On parle peu dans les journaux du plébiscite qui se tiendra au cours de 1989 au Chili.

Alors que celui de 1980 a été relativement bien couvert, il me semble que celui qui se prépare ne retient pas suffisamment l'attention de la presse internationale. Le plébiscite à venir est organisé de façon beaucoup plus sournoise par le régime pour assurer «son éternité» au pouvoir. Les pressions sur la population sont désormais d'ordre moral et économique en «aliénant» une partie de la population par de l'insécurité sociale, notamment par des conditions de travail instables et des modalités de crédit très particulières. Par ces mesures, un nombre considérable de familles risque à tout moment de gonfler les rangs de la population pauvre.

Auparavant, l'opposition a dénoncé l'activité politico-électorale des élus municipaux lors du dépouillement des voix de 80. Aujourd'hui, certains partis n'adhèrent pas à l'idéologie marxiste peuvent, en se soumettant à la loi récente des partis constituer leur organisation et s'assurer d'une présence plus objective lors du prochain plébiscite. Pourtant l'opposition ne peut se prévaloir du droit de manifester publiquement sa position comme le firent les partisans du OUI, il y a une quinzaine de jours. Les organismes populaires et l'Eglise catholique n'hésitent pas à réclamer des conditions fondamentales pour qu'ait lieu un acte électoral légitime. Des droits de base doivent être respectés pour que les citoyens puissent voter librement, soit pour le maintien du présent régime soit pour une possible démocratie.

Le modèle socio-économique actuel, dit «Pinochetiste», est caractérisé par la coopération des pouvoirs financier et politique pour assouvir un peu plus la population. Evidemment, le général Pinochet,

lors de ses apparitions télévisées, se garde bien d'exposer ses intentions et motivations les plus profondes. Bien que déjà 6,5 millions de Chiliens soient inscrits sur les listes, on peut craindre encore que les résultats soient trafiqués et qu'ils ne représentent pas tout à fait la volonté populaire.

Cette lettre se veut être un appel pour une cause que l'on tend à oublier: le retour à la démocratie réelle au Chili.

Patricia P. AYOTTE
Comité de défense des droits de la personne au Chili

Encore une insulte!

Banque Nationale du Canada
a/s M. Jean-Marc Lavigne
directeur
Montréal

■ Je reçois à l'instant une lettre circulaire de votre part, qui me montre à quel point le français au Québec est en péril.

Je m'appelle Kerjean, nom typiquement breton s'il en est. Comment peut-on m'envoyer une circulaire en anglais quand on s'appelle Jean-Marc Lavigne? Peut-être n'y a-t-il pas de Lavigne en Bretagne, mais nos racines québécoises, je vous le signale, le sont en grande partie.

Votre lettre fait état d'une offre pour «The Plus Card» pour les «59 and over». Or je suis née en 1939!

Nicole KERJEAN
Outremont

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit:

Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Gérald LeBlanc

Les enfants du monde

■ Ils étaient une bonne quarantaine. Assez de jeunes de 10 à 14 ans pour déplacer de l'air et faire du bruit. Comme c'est de plus en plus le cas à Montréal, on y retrouvait des enfants de toutes sortes d'origine: québécoise de vieille souche, haïtienne, sud-américaine, italienne, asiatique...

Ils arrivaient du camp de jour Aspiro-Sport, du quartier Saint-Michel, pour une journée à l'école Saint-Benoît, dans le quartier Ahuntsic. Invités du groupe «Nous Tous Un Soleil», ces enfants en vacances venaient participer à une sorte de journée d'étude sur leur diversité ethnique et culturelle.

En les voyant arriver avec leur boîte à lunch, lundi matin, je me demandais comment ils arriveraient à passer la journée dans un gymnase, après avoir quitté un terrain avec piscine, en ces temps de terrible chaleur.

Puis les animateurs se sont présentés. Louise Roy, Canadienne-Française «typique» et maitresse-femme qui a vite, gentiment et fermement, discipliné le petit troupeau. Arun Chamroen, qui a connu les camps de réfugiés du Cambodge et qui règle ses problèmes de gardienne en trainant sa petite fille, belle et élégante comme sa mère. Marc-Yves Volcy, un doux géant Haïtien qui touche la guitare avec des doigts de fée. Et deux jeunes stagiaires, l'une d'origine haïtienne et l'autre québécoise de souche.

Pour une fois, le portrait de famille des adultes ressemblait aux enfants dont ils s'occupaient.



Norma Lopez-Therrien

PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

Puis cette famille improvisée s'est mise à chanter, (en français, en créole, en espagnol et même en khmer), à battre des mains, à regarder avec grand intérêt un diaporama sur les enfants du monde et même à jouer de petits sketches sur une famille noire cherchant un logement dans un quartier blanc ou sur les animaux les plus divers cherchant à partager un repas.

La journée a passé sans qu'on se plaigne de l'absence de piscine ou du retour prématuré à l'école. Comme le millier d'autres qui auront visité l'école Saint-Benoît cet été, les enfants sont repartis contents et, sans doute, un peu plus ouverts aux autres.

Norma Lopez-Therrien était, aussi, bien contente. C'est elle, avec Lauré-Anne Simard, qui a lancé et soutient, depuis six ans, ce projet de rapprocher les enfants, en leur faisant prendre conscience de leur ressemblance.

Les rencontres estivales ne sont qu'un prolongement de l'action menée durant l'année scolaire. L'an dernier, une dizaine d'écoles ont accueilli l'équipe de Mme Lopez-Therrien. On passe une semaine dans chaque école, de façon à entrer en contact avec tous les enfants et même, dans certains cas, avec les parents.

Norma Lopez-Therrien me parle d'éducation interculturelle et d'accent mis sur les ressemblances plutôt que les différences. Un peu comme dans le domaine des psychothérapies (tous les états démontrent que c'est la qualité de présence et de relation du thérapeute, plutôt que la technique employée, qui fait la différence), j'ai l'impression que les mots ne valent que la conviction et la chaleur de ceux qui les prononcent.

Il en faut de la conviction et de l'engagement pour tenir à bout de bras un tel projet, en exigeant les subventions qui arrivent au compte-gouttes et en se contentant d'un salaire dérisoire pour des gens qui détiennent tous des degrés universitaires. L'étonnante qualité d'animation chaleureuse, démontrée lundi matin à l'école Saint-Benoît, n'en est que plus méritoire.

Ce sont ces gens, convaincus et convainçants, tout autant sinon plus que les politiciens et les savants docteurs, qui préparent l'avenir de Montréal.

On débattrait de plus en plus passionnément les problèmes que posent à la majorité francophone, fragile et frileuse dans un continent anglophone, l'intégration d'un nombre grandissant d'immigrants de toutes origines.

Il y a, ici, des questions de fond qu'il faut poser avant qu'il ne soit trop tard, comme il y a des gestes à poser de toute urgence pour assurer l'avenir de notre société francophone. Une partie de la solution se trouve déjà dans l'action de pionniers comme Norma Lopez-Therrien.

«On ne reconnaît pas assez notre propre transformation», me dit cette énergique descendante des Incas de la Bolivie. Au Québec, depuis 22 ans, elle a en effet bien changé: de la sculpture aux bancs d'université pour y décrocher une maîtrise en éducation, sans oublier son mariage avec un Québécois de vieille souche, décédé il y deux ans, avec qui elle a eu deux enfants, âgés de 13 et 14 ans. «Nous sommes Québécois, nous», disent-ils maintenant en taquinant leur mère.

En devenant montréalaise à part entière, elle a bien changé notre Bolivienne, mais elle a aussi changé, pour le mieux, sa terre d'adoption, tout comme le Juif Maurice Chalom et le Grec Christos Sirros. Sans eux, nous n'arriverions pas à maintenir une société française, ouverte et dynamique, à Montréal.

VENTE ANNUELLE DE DÉMONSTRATEURS

	Prix ord.	Prix spécial
Récepteur Sony STR AV 550	599	439
GVC/RX 150	269	199
GVC RX 370 avec télécommande	399	289
Sherwood S-2750	399	249
Sherwood S-2730	299	199
Tourne-disque Sony PSLX 310	225	139
Tourne-disque Sony PSLX 410	239	139
Amplificateur Sony TAAX 520	330	199
Amplificateur Sony TA 500 ES	790	639
Lecteur de disques compacts Sony CDP 505 ES	839	690
Lecteur de disques compacts Sony CDP 605	1269	999
Sherwood C.D.P. 300	329	209
Enceintes acoustiques BSM 3 voies, 50 W la paire	199	129
Téléviseurs GVC à écran 14 po	399	329

et plusieurs autres spéciaux en magasin.

115, rue Ste-Catherine Ouest - 349-8220

Vous êtes
Rechercheur? Pigiste? Bibliothécaire?
Documentaliste?

Vous avez intérêt à consulter chaque mois

infodex l'index de
La Presse
Abonnement: 382-0895

LA GRANDE

VENTE DE FIN D'ANNÉE
DE SUBARU MONTRÉAL
est commencée!



RABAIS COLOSSAUX

Subaru Montréal
4900, rue Paré
(entre Victoria et Décarie)
737-4441

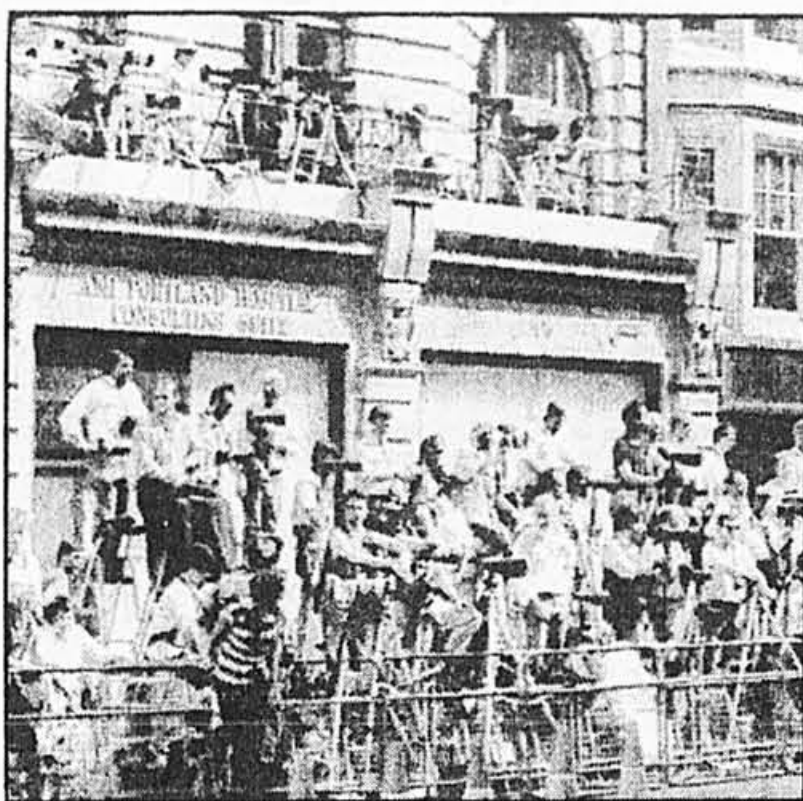
La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courtier de la deuxième classe» — Enregistrement numéro 1400 - Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 16h.		Commandes au correcteur: lundi au vendredi de 8h à 17h.
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES
PROMOTION	285-7100	Détailants
COMPTABILITE	285-6892	285-7202
Grandes annonces	285-6900	285-7306
285-6900		285-7265
		Carrières et professions, nominations
		285-7320



Pendant que le duc d'York sert des mains à la sortie du Great Portland Street Hospital, des dizaines et des dizaines de photo-



graphes prennent leur mal en patience en attendant que la duchesse d'York sorte de l'établissement hospitalier avec son bébé.

La duchesse d'York ne fait pas l'unanimité parmi les sujets britanniques

Associated Press
LONDRES

■ Depuis son mariage avec Andrew, le second fils de la reine Elizabeth, il y a deux ans, la duchesse d'York divise les observateurs les plus attentifs de la Cour d'Angleterre. Certains la trouvent « piquante », agréable et drôle; d'autres estiment au contraire que son comportement laisse fort à désirer.

Certains ne se privent pas, d'ailleurs, de critiquer sa vivacité et son sens de l'humour, considérés comme vulgaires et ennuyeux, et lui reprochent son esprit aventureux à la limite de l'imprudence. Une silhouette robuste et athlétique, un certain franc parler ne sont pas en effet les qualités premières que l'on attribue gé-

néralement aux membres de la famille royale et qu'incarne la fine, discrète et impeccablement soignée princesse Diana.

Certains assurent cependant que Sarah Ferguson, âgée de 28 ans, est devenue la belle-fille préférée de la reine. Le mariage célébré le 26 juillet 1986 dans l'abbaye de Westminster ne pouvait en effet que rassurer la reine Elizabeth quant à l'avenir de son fils.

Le prince Andrew, un grand et beau lieutenant de la Royal Navy, avait acquis pendant ses études une sérieuse réputation de play-boy. Son aventure, connue de tous, avec l'actrice américaine Koo Stark, vedette d'un film érotique, ne pouvait que provoquer l'inquiétude royale.

Mais si Sarah Ferguson apparaît comme une épouse princière plus convenable, elle ne fait, pour autant, pas partie des gens qui passent inaperçus. Directrice des ventes d'une maison d'édition d'arts graphiques, elle a continué à travailler jusqu'au début de l'année 1988 et semble vouloir aujourd'hui reprendre son activité professionnelle pour son propre compte.

Pour pouvoir partager la vie de son mari, elle a récemment appris à piloter avions et hélicoptères. Mais ses tentatives pour conserver un style très personnel ont été vivement critiquées par la presse. Ce fut le cas lors du voyage du couple princier aux États-Unis, en mars, où les plaisanteries et les attitudes quotidiennes de la duchesse furent disséquées par la presse.

Mais, même lorsque les journaux font paraître des photos peu flatteuses des derniers jours de sa grossesse en lui reprochant son poids, la rousse duchesse d'York semble garder son sens de l'humour.

Seule une photo représentant son père, Ronald Ferguson, sortant d'un salon de massage londonien a réussi à assombrir en mai la bonne humeur de la duchesse.

La découverte de planètes donne espoir aux chercheurs d'extraterrestres

Agence France-Presse
BALTIMORE

■ Les astronomes américains à la recherche de traces de l'existence d'extraterrestres s'affirment confortés par deux importantes découvertes présentées à la 20e assemblée de l'Union internationale d'astronomie réunie actuellement à Baltimore (Maryland).

Pour la première fois, deux équipes, l'une américaine, l'autre canadienne, ont indiqué avoir découvert les traces de l'existence d'au moins 10 planètes en orbite autour d'étoiles situées à l'extérieur du système solaire.

Par ailleurs, d'autres astronomes ont rapporté avoir découvert que certaines comètes et particules de poussière cosmique contiennent les éléments organiques complexes censés avoir été les précurseurs chimiques de la vie.

« Ce sont des indices indirects de la présence de la vie quelque part... cela nous donne le sentiment que nous sommes dans la bonne voie », commente M. Michael Klein, directeur d'un programme de la NASA qui consiste à être à l'écoute d'ondes radio que pourraient émettre des extraterrestres.

Ces découvertes viennent à point nommé pour M. Klein et d'autres chercheurs qui tentent d'obtenir les fonds nécessaires à l'achat d'équipements qui permettraient de multiplier par 10 millions la puissance des instruments utilisés actuellement pour cette tâche.

À la NASA, M. Klein est ainsi responsable du projet baptisé SETI (Recherche pour l'intelligence extraterrestre), d'un coût de \$90 millions US sur 10 ans. Le projet de budget 1989 des États-Unis actuellement à l'étude au Congrès prévoit ainsi un crédit de \$6 millions US pour le SETI.

Il s'agit d'un programme intense de recherches d'ondes radio (comme les ondes d'émission de télévisions ou de communications émises à partir de la Terre) que des civilisations pourraient émettre à partir d'un milliard d'étoiles semblables au soleil et censées offrir les conditions les plus favorables à l'apparition de la vie.

Il s'agit cependant d'une tâche de longue haleine: « L'univers est tellement immense qu'il faudra des décennies », estime M. Frank Drake, astronome de l'Université de Californie (Santa Cruz) et président du comité SETI de l'Union internationale d'astronomie.

« Mais, les conséquences d'une réussite — prouver qu'il existe une vie extraterrestre — seraient tellement grandes que cela vaut la peine d'affronter les problèmes qui se posent à nous », ajoute M. Drake.



Seulement pour vous! 1 semaine seulement!

Essuie-tout
2 épaisseurs

Solde
88¢ le pqt

Absorbant, 2 rouleaux/pqt.
No 1045296. Notre prix .99



Economisez plus de
15%
Solde **19.99** le cont.

Peinture email intérieur/extérieur
Peinture email tout usage. 13 couleurs. 4L. Notre prix 24.49

Poussette
à poignée
réversible

Mattawa
Tendron

Solde
64.88 ch.

Roues pivotantes
biocables, avant,
dossier & appuie-
pied à 3 positions.
No 0953078. Notre prix 129.95



Ampoules de
marque
Pascal

Solde
1.49 le pqt

Choix de 60W ou 100W. Pqt de
4. No 0244031, 0244058. Notre prix 1.75



Cassette audio vierge

TDK
Solde
1.99 ch.

Durée de 90 min. No
0634085. Notre prix 2.69

Cassette 60 min. (non illus.)
No 0634077. Notre prix 2.29



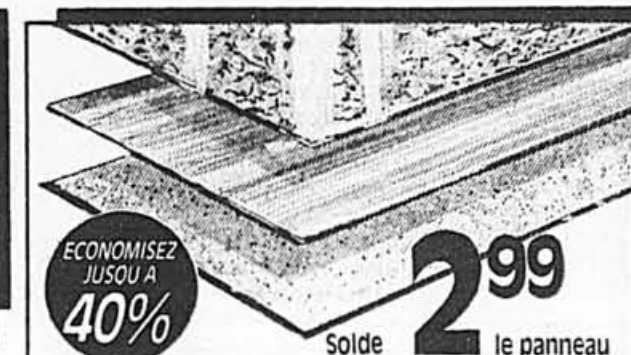
Solde **1.99** la bombe

Nettoyeur Easy-Off®
Pour le four. Aérosol de 400 g.
No 0172952. Notre prix 2.49



Solde **2.49** la bte

Sacs à ordures
45 cm x 56 cm. Boîte de 40.
No 1101161. Notre prix 3.59



Solde **2.99** le panneau

Panneaux de mélamine en 2 grandeurs
5/8 x 22 x 36" ou 5/8 x 22 x 48". Nos prix 3.99, 4.99
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.
Désolé, aucune livraison sur la mélamine!



Solde **88¢** le pqt

12 tampons d'acier JET®
Dégraissent rapidement.
No 1049011. Notre prix .99



Solde **1.39** le roul.

Papier d'aluminium
12" x 25". Notre prix 1.99 1.39
12" x 50". Notre prix 2.99 2.49
18" x 25". Notre prix 3.19 2.59



Ens. de 3 étagères

6.99 l'ens.

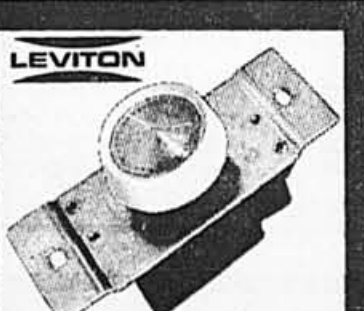
Blanc, gris ou rose. No 0909661,
1006207, 1006215. Notre prix 9.99



Essoreuse à salade

3.99 ch.

Seche rapidement la salade par mouve-
ment de rotation. No 0700096



Regulateur d'éclairage

4.88 ch.

Varie l'intensité d'éclairage. Facile à
installer. No 0227382. Notre prix 5.95



Marteau de 16 oz.

7.95 ch.

Tête en acier forcé à panne courbée.
No 4065972. Notre prix 11.95



Clôche à gâteau 12"

9.38 ch.

Base en acier inox & couv. en acryli-
que. No 1150286. Notre prix 18.75



Solde **6.99** ch.

Chemise en flanelle
Couleurs & grandeurs ass. No
0780871. Notre prix 8.99



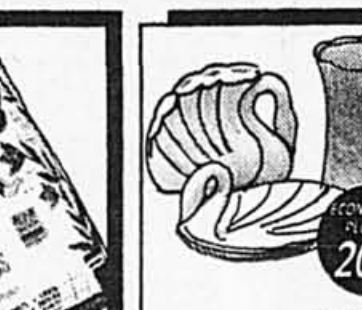
Solde **7.99** ch.

Siège de toilette moulé
En aggloméré de bois. Blanc.
No 4004043. Notre prix 10.49



Notre prix **1.49** la bout.

Huile à moteur 10W-30
Huile pour tous les climats!
Bout. de 1L. No 0887943



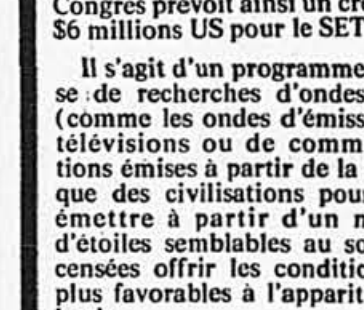
Solde **2.99** le sac

Mousse de tourbe
Pour des plantes en santé! 3L
No 1155814. Notre prix .49



Solde **6.99** l'ens.

3 accés. décoratifs
Gobelet, porte-savon & porte-
brosse à dents. Notre prix 8.99



Notre prix **9.99** le pqt

Accés. d'anniversaire
Serpentins, bougie, chapeaux
tasses, décorations & autres!

CENTRES COMMERCIAUX

• Place Versailles — 7505 est. rue Sherbrooke.....353-1150
• Boulevard Pie IX — Jean-Talon est.....722-4681
• Normandie — Boul. de Salaberry.....334-6311
• Dorval — 400 av. Dorval.....631-4291
• Fairview — Pte-Claire.....695-6655
• Greenfield Park — 473 boul. Taschereau.....672-1771
• Le Carrefour Laval — 3055 boul. Carrefour.....687-1220
• Place Vertu — 3305 Côte Vertu.....745-1220

• Carrefour Angrignon — 7075 boul. Newman.....364-4442

MAGASINS

• 6825 Côte des Neiges.....735-2534
• 301 ouest, rue St-Antoine.....878-5574
• 5742 av. du Parc.....878-5600
• 4833 ouest, rue Sherbrooke.....878-5605
• 4050 Wellington, Verdun.....878-5611
• 1493 ouest, rue St-Catherine.....878-5566

CES PRIX SONT

EN VIGUEUR JUSQU'À
MERCREDI 17 AOÛT.

"NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE
PRIX DE TOUS LES JOURS.



Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Quand tout va mal!

Tout va mal. C'est pas grave. Ce n'est que chez moi. Je m'installe dans mon trou (lire: le bureau dans mon sous-sol) pour écrire cette chronique en commençant par un hommage à Félix Leclerc, car je suis triste. Il fut un homme, un conteur et un poète admirable, un monument comme Brassens en France. Avant lui, nous avons eu la Bolduc. Après heureusement, il y a eu foule: Vigneault, Raymond Lévesque, Charlebois, Michel Rivard, Claude Gauthier, Jean-Pierre Ferland et la liste peut s'allonger à la grandeur du Québec si l'on veut parler de l'influence de Félix...

Malheur! Inondation! Mon aquarium s'est au trois quarts vidé de son eau! J'ai un gros aquarium, ça fait beaucoup d'eau à éponger sur le tapis... Crac! Mon pantalon se déchire! Un ensemble de foutu. Dringgg! Au téléphone, ma gentille secrétaire, une perle de douceur et de discrétion, m'apprend qu'elle est peut-être atteinte de mononucloéose. Je craque. D'impuissance.

RETARD

Tant qu'à être en retard sur mon heure de tombée, mon «dead line», je décide de téléphoner à Marie Lapointe. Elle est si dynamique, elle a l'air de vous remonter le moral. C'est Jean Lapointe qui répond. Il est encore sous le choc de la nouvelle, il adorait Félix. Sa mort laisse un grand vide



Markita Boies

dans sa vie mais pas dans son cœur car l'amitié ne meurt pas. Sur ce, Jean me demande des nouvelles de papa, Jean Grimaldi, qui demeure pour lui «le papa des artistes». Il va bien même si ses forces diminuent, il est âgé de 90 ans! Sa seule tristesse est de ne plus pouvoir voyager... Quant à Jean Lapointe, c'est les vacances bien méritées avant de retourner donner des spectacles en France à l'automne. Pas de spectacle à Montréal avant l'automne 89... Ne trouvez-vous pas qu'il a comblé un creu dans la série de festivals depuis mai dernier, ça n'avait pas dérogé et depuis le début août: rien de neuf. Bon, ça nous permet de reprendre notre souffle pour affronter le Festival des Films du Monde, d'accord.

UN NOUVEAU FESTIVAL

Mais voici que naîtra un nouveau festival: Le **premier Festival International de l'Opérette!** Une initiative de madame Magali de Marignane de Drummondville, une dame très difficile à joindre par téléphone car on m'a répondu qu'elle ne passe au bureau qu'une fois par semaine! Jamais le même jour! D'ici, je dois me fier au communiqué de presse qu'a fait dactylographier Gérard Vermette (hé oui, le gros Vermette!) annonçant que du 20 au 28 août on pourra voir quatre programmes différents: *La Périchole*,



Gilles Carle



Jean-Pierre Ronfard

Chanson gitane et deux opérettes de Francis Lopez: *La belle de Cadix* et *Amour à Tahiti* mettant en vedettes Rudy Hirigoyen, Annie Galois, Suzanne Germain-Frêchette, Martine Noël, Odile Héritier et Philippe André au Centre culturel de Drummondville. Avis aux nostalgiques...

C'est demain que la réalisatrice Brigitte Sauriol donnera le 1^{er} tour de manivelle à son adaptation du roman de Suzanne Jacob: *«Laura Laur»*. Elle s'installera pour commencer dans une boutique de la rue Saint-Laurent. Le tournage doit durer six semaines à Montréal, avec dans le rôle titre Paula de Vasconcelos, Sabine Carsenti (Laura à 13 ans) et une autre Laura à 5 ans! Un gros tournage avec plein de retours en arrière, de scènes très osées, délicates, car, c'est tout un numéro que cette Laura Laur! Une vagabonde, une marginale avec une logique très personnelle! C'est Jean-Pierre Ronfard qui jouera son psy, ça promet! Eric Cabana son jeune amant Pascal, et Dominique Briand, son vieil amant, enfin Gilles est dans la cinquantaine. Andrée Lachapelle a ici un rôle de femme trompée, mariée à Gilles depuis 30 ans. Les rôles du frère et de la belle-sœur de Laura ont été attribués à André Lacoste et à Johanne Fontaine. À suivre...

Johanne Fontaine joue encore cette semaine au théâtre d'été du Vieux Terrebonne dans *Voisins voisins*, ensuite ça sera le cinéma, et en septembre l'*Espace Libre*, où elle présentera son 1^{er} one woman show, un spectacle qu'elle travaille très fort avec Patricia Nolin comme metteur en scène et la complicité d'Hélène Pednault. À suivre...

Dans le cadre de son 50^e anniversaire l'O.N.F. a demandé à Gilles Carle de réaliser un court métrage de quatre minutes sur l'Office! Quelque chose de très concis quoi! C'est un film que l'ONF présentera au



Suzanne Jacob

Festival de Cannes en mai 89 avec un film d'animation...

Louis Dussault des films du Crépuscule, un mordu du cinéma, m'a fait connaître la jeune cinéaste Catherine Martin qui a pour projet de tourner *Nuits d'Afrique* cet hiver à... Montréal. On a les budgets qu'on peut. Ça sera un film en noir et blanc, narratif, suggestif, érotique. Une femme reçoit dans son nouvel appartement des lettres d'amour adressées à l'ex-locataire. Des lettres enflammées. D'Afrique! Les comédiens ne sont pas encore choisis mais peut-être Catherine Martin pense à Markita Boies avec qui elle avait tourné un court métrage intitulé *Odile, ou les réminiscences d'un voyage* lorsqu'elle était étudiante à Concordia. À suivre...

À dimanche dans la petite presse...

Télévision

Réaliste, TV 5 espère au moins les miettes



DANIEL LEMAY

La nouvelle chaîne francophone internationale TV 5 sera disponible à tous les abonnés québécois du câble à compter du 1^{er} septembre à midi 15, à la position 15.

TV 5 Québec Canada remplacera TVFQ 99, la télévision française du Québec qui aura passé neuf ans chez nous; notons que plusieurs émissions de TVFQ resteront dans la grille de TV5, notamment le célèbre *Apostrophes* de Bernard Pivot — qu'on verra le samedi à 21 h, le lendemain de sa diffusion originale en France — et *Thalassa*, *Lahaye d'honneur*, *Sacré soirée*.

TV 5 est un regroupement de télévisions francophones qui comprend TFI, Antenne 2 et FR3 de France, la RTBF de Belgique, la SSR de Suisse, et le Consortium de télévision Québec Canada. Le Consortium est formé de cinq diffuseurs québécois (RC, RQ, TM, TQS, Cogeco) et de l'ONF, TV Ontario et Film-Sat, un regroupement de producteurs indépendants.

Le Consortium est présidé par M. Franklin Delaney, le vice-président de la télévision française de Radio-Canada.

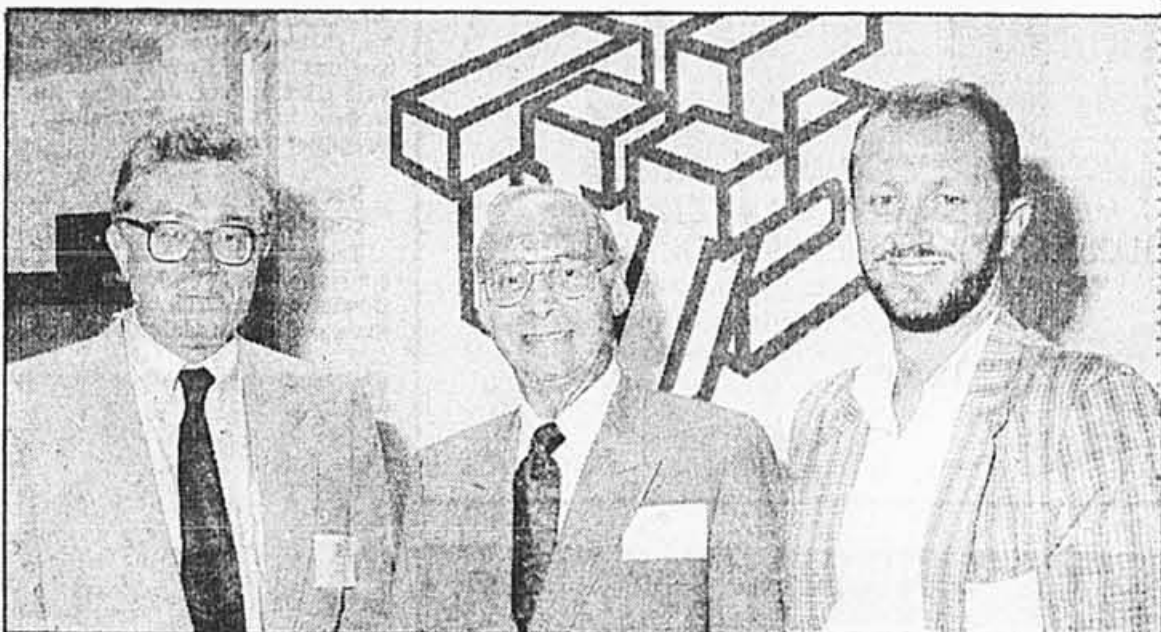
65 heures par semaine

TV 5 a présenté sa grille hier, au cours d'une conférence de presse tenue dans ses locaux du Téléport, coin René-Lévesque et Papineau.

La nouvelle télé diffusera 65 heures d'émissions par semaine, de 15 h à minuit, du lundi au vendredi, et de 13 h 30 à minuit le week-end. Les deux tiers de sa programmation nous viendront de France et 20 p.c. du Canada. Le reste sera belge, suisse et, plus tard, africain. La programmation européenne est à peu de choses près la même que celle de TV 5 Europe, en opération depuis quatre ans et qui diffuse six heures d'émissions canadiennes par semaine.

Information...

Avec 40 p. cent de la grille, l'information occupe une place de choix à TV 5 avec un bloc quotidien de deux heures, de 19 h à 21 h, une preuve de la complémentarité, dit-on à TV 5.



MM James Baer, directeur général de TV5 Québec Canada, Jacques Landry, directeur des programmes, et Eric Halgand, de TV 5 Europe. La nouvelle télévision francophone internationale veut un p.c. de l'écoute.

PHOTO La Presse, RENÉ PICARD

En alternance hebdomadaire, les téléjournalistes de TFI et de A2 seront présentés ici le même jour 19 h 30 (reprise à 23 h), sept jours par semaine. Les nouvelles de TVFQ nous arrivaient avec deux semaines de retard.

Info 5, un bulletin de nouvelles produit par TV 5 (sa seule production-maison) sera présenté en direct en deux éditions quotidiennes (15 h et 19 h 30). Pascale Nadeau et Philippe Bédise animeront Info 5, une émission qui sera axée sur les régions du Québec et du Canada et alimentée par les reporters des diffuseurs-membres. Entrevues et analyses sont aussi au menu. «On aura le temps d'élaborer», promet Mme Nadeau.

Les grands magazines européens occuperont la case de 20 h à 21 h.

D'ici, nous verrons *Nord-Sud* de RQ, *Rue St-Jacques* de TM, *D'importance capitale* de TQS et *Les héros du samedi* de RC, *Visionario* de TV Ontario, et une émission de Cogeco qui reste à déterminer. Rien pour tomber sur le dos. Surtout que ce seront des reprises de ce que nous aurons vu sur les chaînes respectives.

... et culture

TV 5 présentera par ailleurs quatre émissions québécoises originales: *Jazz à Montréal* (produit par Spectel), *Jeunes virtuoses* (JPL), *Profession: poète*, produit par Télévision Quatre Saisons. Eh oui!

Un magazine culturel hebdomadaire viendra s'ajouter; deux maisons de production sont encore sur les rangs, nous a confié le directeur des programmes, M. Jacques Landry.

TV 5 présentera aussi des documentaires canadiens, dont *Le débat d'un siècle*, avec le journaliste Jean Pelletier, qui porte sur l'entente de libre-échange. On verra également, en reprise, *Le son des Français d'Amérique* de Michel Brault.

Côté divertissement, soulignons le super-variétés *Les champs Élysées* et le *Grand échiquier*, en plus d'un téléfilm hebdomadaire.

Pub haut de gamme

Il n'y aura que de la publicité de prestige à TV 5, de la pub dite institutionnelle. Pas de produit, pas de prix, juste le nom du commanditaire; maximum de trois minutes à l'heure, incluant les promotions-maison et les services publics. «La publicité ne représentera que 5 p.c. de nos revenus», a précisé M. Gilles Loslier, le directeur de la commercialisation.

Selon le directeur-général de TV 5, M. James Baer, TV 5 a un budget annuel d'environ \$10 millions; \$6 millions viennent des gouvernements canadien et québécois, le reste des abonnements au câble.

«TV 5 n'est pas dans la guerre des cotes d'écoute; nous espérons simplement en ramasser

quelques miettes», a dit M. Landry. TV 5 veut doubler les cotes de TVFQ 99, c'est à dire atteindre un pour cent de l'écoute au Québec.

STÉPHAN BUREAU A L'INDICE

L'émission économique *L'indice* de Radio-Québec passera de 15 minutes à une demi-heure quotidienne et sera animée par Stéphane Bureau et Marie-Christine Trottière.

L'indice jouira également d'une heure additionnelle durant le week-end, montée avec les meilleurs segments de la semaine écoulée.

L'an passé, *L'Indice* était animée par Louis Bergeron; Bureau quant à lui coanimait *Table rase* avec Pierre Olivier. Cette année, Armande St-Jean fera *Table rase* toute seule et M. Olivier travaillera comme journaliste, à la seule émission de la télé québécoise consacrée exclusivement aux affaires internationales.

L'indice traitera principalement de finances personnelles; la demi-heure quotidienne — un contrat! — sera complétée avec des reportages sur la consommation et l'économie, petite et grande.

Caroline Montpetit, qui vient de quitter Radio-Canada Toronto, fera partie de l'équipe de reporters de l'Indice, une production de la maison Quotient.

Rock

Le volet québécois du show d'Amnistie Internationale sera dévoilé ce midi



ALAIN DE REPENTIGNY

C'est à midi aujourd'hui que seront dévoilées officiellement les grandes lignes du super spectacle d'Amnistie Internationale le 17 septembre prochain au Stade olympique. On vous a déjà dit que que Bruce Springsteen et son *E Street Band*, Sting, Peter Gabriel, Tracy Chapman et Yousou N'Dour seront de la partie. On en saura davantage aujourd'hui sur le volet québécois de ce super-spectacle.

Springsteen a déjà appuyé d'autres «causes» par le passé. On n'a qu'à penser aux spectacles No Nukes présentés au Madison Square Garden de New York en 1979. Mais jamais le «Boss» n'a autant prêté son nom et son talent que depuis un an. Après l'avoir entendu chanter *Merry Christmas Baby* sur le microsillon au profit des Jeux olympiques spéciaux, voilà qu'il nous proposera sous peu un mini-album de quatre chansons enregistrées en spectacle, dont la version acoustique de *Born To Run*. Les recettes de ce disque seront versées à Amnistie Internationale.

Springsteen a également donné une chanson à un microsillon au profit de Greenpeace auquel ont aussi contribué U2, les Waterboys, Eurythmics ainsi que Bruce Hornsby et the Range.

Ce n'est pas tout. Springsteen a participé à l'enregistrement d'un microsillon très spécial qui sera lancé par la compagnie CBS dans deux semaines: *Folkways: A Vision Shared A Tribute To Woody Guthrie and Leadbelly*. La compagnie de disques Folkways, fondée dans les années 40, a publié plus de 2 200 microsillons qui constituent, semble-t-il, la plus importante collection de musique américaine (folk, jazz, blues, rhythm and blues, gospel, bluegrass, country, musique traditionnelle). Au cours de la dernière année, le Smithsonian Institute de Washington a fait l'acquisition de Folkways, de ses archives ainsi que des archives de Woody Guthrie. Les recettes de ce disque en hommage aux pionniers que furent Guthrie et Leadbelly aideront le Smithsonian à financer l'opération de cette compagnie de disques qui fait partie du patrimoine culturel des États-Unis.

Quand on sait que Springsteen a trouvé l'inspiration pour son microsillon *Nebraska* dans une biographie de Guthrie, on ne s'étonne pas qu'il interprète deux de ses chansons (*I Ain't Got No Home* et *Vigilante Man*) sur le microsillon *Folkways*. Mais le Boss est en bonne compagnie puisque U2, Bob Dylan, John Cougar Mellenkamp, Brian Wilson, Emmylou Harris, Little Richard, Taj Mahal et Willie Nelson reprennent également des compositions de Guthrie et Leadbelly. Sans oublier fiston Arlo Guthrie qui chante *East Texas Red* et un complice du grand Guthrie, le folksinger Pete Seeger, qui propose *This Land Is Your Land*, l'hymne de Guthrie.

Une émission spéciale comprenant chansons et interviews sera diffusée à la télévision américaine cet automne et une vidéocassette de 75 minutes sera lancée ultérieurement.

DU BEAT À RANKING ROGER

Vous vous souvenez du *English Beat*? Peut-être étiez-vous de ceux qui ont vu ce groupe britannique au stade McGill en



Une émission spéciale sera diffusée à la télévision américaine cet automne et une vidéocassette de 75 minutes sera lancée ultérieurement.

compagnie de *The Police*, *A Flock Of Seagulls* et *Corbeau* à l'été 82?

Il y a déjà quelques années que le Beat n'existe plus, mais ses anciens membres n'ont jamais été aussi présents. David Steele et Andy Cox, la section rythmique, ont formé *Fine Young Cannibals* avec le chanteur Roland Gift. Pendant que Gift était du cinéma (*Sammy et Rosie Get Laid*), Steele et Cox formaient un groupe baptisé *2 Men, A Drum Machine and a Trumpet* qui vient de lancer un 12 pouces funky intitulé *Tired Of Getting Pushed Around*. En attendant le prochain microsillon des Cannibals qui devrait paraître cet automne.

Mais les deux vedettes du English Beat étaient les voix du groupe, Dave Wakeling et Ranking Roger qui ont ensuite publié deux microsillons avec *General Public*, disparu depuis. Vous me suivez toujours? Depuis, Wakeling a donné dans la trame sonore de film (*She's Having A Baby*), tandis que Ranking Roger vient de lancer son premier microsillon solo: *Radical Departure*. Or Ranking Roger sera justement au Club Soda demain soir. Parmi ses quatre musiciens, le bassiste Horace Panter, un autre ancien de General Public. Avis aux amateurs d'arbre généalogique.

SATRIANI... SANS JAGGER

Les guitar heroes sont une race bien particulière de rockers. Depuis Hendrix et les trois Yardbirds (Clapton, Beck et Page), jusqu'à Steve Ray Vaughan, Eddie Van Halen et Steve Vai, ces magiciens de la guitare ont toujours fait l'objet d'un culte, surtout auprès des adolescents mâles.

Parmi la relève, il y a Joe Satriani, un guitariste assez audacieux — suicidaire corrigeront certains — pour lancer un microsillon rock instrumental en 1988: *Surfing With The Alien*. Satriani sera au Spectrum lundi prochain dans le cadre de sa tournée solo. Puis le 22 septembre, il redeviendra le complice de Mick Jagger qui l'avait fait connaître au public japonais en début d'année. Jagger et Satriani donneront une quinzaine de spectacles en Australie.

LE RETOUR DE AC/DC

Le groupe de hard rock australien AC/DC se produira au Forum le mardi 6 septembre après avoir brassé le Colisée de Québec la veille. *White Lion* montera sur scène en lever de rideau. Les billets sont disponibles aux points de vente habituels dès ce matin à 10 h.

AC/DC



EN VENTE
AUJOURD'HUI
À 10h00

ARTISTE INVITÉ: WHITE LION
MARDI 6 SEPT. - 19H30/FORUM DE MONTRÉAL

Billets 21,50\$ en vente aux guichets du Forum et
à tous les comptoirs Ticketron (+ frais de service)



DD



David Lee Roth n'a rien cassé

ALAIN de REPENTIGNY

On m'annonçait demain que David Lee Roth a remis ses vêtements à paillettes dans son placard et qu'il a renoncé à jamais à faire le bouffon-rock dans les arènes du monde que ça ne m'étonnerait pas. Par moments, on vient presque à croire qu'il s'amuse encore en scène. L'ennui, c'est que sa recette de rock Las Vegas sent le réchauffé. Plus grave, même si son expérience lui permet encore de remplir son rôle d'animateur de foule, Roth donne la nette impression de manquer d'inspiration.

Rocker et comédien

Trop vieux pour le hard, pas suffisamment stimulé par ces musiciens qui ne remplaceront jamais Eddie Van Halen ou simple-

ment déchiré entre ses personnages de rocker et de comédien, le fait est qu'hier soir au Forum, David Lee Roth a mis beaucoup de temps à soulever les 7 500 fans qui étaient venus le voir. Il aura fallu les vieux succès de Van Halen, *Panama* et *Jump*, et ses deux *remake* kitsch d'il y a quelques années, *Just A Gigolo* et *California Girls*, pour faire réagir un tant soit peu ce public dangereusement sage aux antipodes des amateurs habituels de rock bruyant.

Faut dire que les agents de sécurité se sont couverts de ridicule à force d'interdire à ces jeunes spectateurs tout ce qu'il y a de plus propres de se lever pour danser un peu dans les allées. S'il fallait qu'on en prenne l'habitude,

vaudrait mieux n'inviter au Forum à l'avenir que les Kenny Rogers et Barry Manilow.

Mais en toute honnêteté, agents de sécurité zélés ou pas, David Lee Roth n'a rien cassé hier. Même s'il s'en est encore une fois remis à ses vieux trucs comme cette planche de surf sur laquelle il survole la salle en entier, d'un ring de boxe jusqu'à la scène. Il avait beau multiplier les steppettes, jouer à la majorette avec son pied de micro ou proposer un flash plus spectaculaire qu'intéressant — tous ses musiciens qui jouent des steel drums — le courant électrique ne passait pas vraiment. Ce n'est sûrement pas Steve Vai et sa caricature de *guitar hero* qui allait sauver la barque. Comme en plus le son

était brouillon sinon carrément affreux, ce show de près de deux heures nous a semblé plutôt long. Le plus étonnant c'est qu'en spectacle, ce personnage souvent exaspérant de platitude que nous renvoie la télé fait quand même sympathique. Tant et si bien qu'on se surprend à lui souhaiter un meilleur sort.

En lever de rideau, Poison et son chanteur qui ressemble à s'y méprendre au petit frère de monsieur Roth, a fait bouger le monde avec plus de facilité à coups de clichés enfilés l'un après l'autre. Si moches soient-ils, ces rockers semblent armés d'une audace toute juvénile qui leur interdit la pudeur: ils piochent, ils racolent, on applaudit. Et on ne leur en demande pas davantage.



PHOTO JACQUES NADEAU, La Presse

David Lee Roth

Précision

Presse Canadienne

Le long métrage « À Corps perdu » sera au Festival des films du monde mais hors compétition, contrairement à ce qu'a rapporté lundi la Presse Canadienne. Le film de Léa Pool sera plutôt en compétition à Venise.

« Obsessed », réalisé par Robin Spry et tourné aussi par Télécine Productions, de Montréal, est inscrit à la compétition au FFM. Le film de Spry sera également au festival de Venise, fin août, mais hors compétition.

« À Corps perdu » doit avoir sa sortie commerciale fin septembre, avec le distributeur Maurice Attias. « Obsessed » et sa version française « Obsédée » sortiraient en octobre, distribué par Astral.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

BERRI
1455, rue Peel 843-3112

STATIONNEMENT \$3,00

LUN. À VEN. (APRÈS 4 P.M.)
SAM. (TOUTE LA JOURNÉE)

VIBES (G) Dolby Stereo
12:00 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

BIG (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25

MONKEY SHINES (14 ans) Dolby Stereo
12:30 - 2:40 - 5:00 - 9:35

LONGUEUIL
Place Longueuil 679-7451

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (G)
7:15

LA BELLE ET LE VÉTÉRAN (14 ans) / 9:30

PETIT BON... HOMME (G)
7:30 - 9:30

PLACE ALEXIS NIHON
Nouveaux médias 935-4245

DIE HARD (14 ans) Dolby Stereo / 70 MM
12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 10:00

VIBES (G) Dolby Stereo
12:30 - 2:45 - 5:10 - 7:15 - 9:30

MONKEY SHINES (14 ans)
12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:20

PLACE DU CANADA
Via Châteaufort/Champlain 861-4595

MIDNIGHT RUN (G) Dolby Stereo
9:30

POINTE-CLAIRE
6341 Transcanadienne 630-7286

BIG (G) Dolby Stereo
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

BULL DURHAM (14 ans) Dolby Stereo
2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

VIBES (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

MIDNIGHT RUN (G) Dolby Stereo
12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 10:00

DIE HARD (14 ans) Dolby Stereo
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45

MONKEY SHINES (14 ans) Dolby Stereo
12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45

ODEON-LAVAL
Centre 2000 - Boul. St-Martin 687-5207

PETIT BON... HOMME (G) Dolby Stereo
7:00 - 9:05

RAMBO III (fr.) (14 ans) / 9:20
2ième film: DOUBLE DÉTENTE / 7:30

OMEGA
Centre Maxi 2675 ch. Chamby Long 647-1122

COEUR CIRCUIT #2 (G)
7:30 - 9:30

RAMBO III (fr.) (14 ans) / 7:30
2ième film: DOUBLE DÉTENTE / 9:15

PARADIS
6215, Hochelaga 354-3110

PETIT BON... HOMME (G) Dolby Stereo
7:00 - 9:00

DOUBLE DÉTENTE (14 ans) / 7:10
2ième film: RAMBO III (fr.) / 9:00

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (G) / 7:00
POLTERGEIST III (fr.) (14 ans)
8:45

SQUARE DÉCARIE
Décarie, sud de Jean-Jacques 341-3190

MIDNIGHT RUN (G) Dolby Stereo
7:00 - 9:30

MONKEY SHINES (14 ans)
7:15 - 9:45

MONTRÉAL
1584, Mt-Royal & Papineau 521-7370

RAMBO III (fr.) (14 ans) / 5:30 - 9:20
2ième film: DOUBLE DÉTENTE / 7:20

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (G)
5:30 - 7:20

LIAISON FATALE (14 ans) / 9:10

ST-DENIS
1500, rue St-Denis 845-3222

POLTERGEIST III (fr.) (14 ans) Dolby Stereo
12:10 - 2:30 - 4:40 - 7:00 - 9:10

RAMBO III (fr.) (14 ans) / 2:15 - 6:15 - 10:15
2ième film: DOUBLE DÉTENTE / 5:30 - 7:20

ASTRE
St-Germain, 9480 Lacordaire 327-5001

DIE HARD (14 ans) Dolby Stereo
1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:10

MIDNIGHT RUN (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:10

THE BLOB (14 ans) Dolby Stereo
1:15 - 3:10 - 5:00 - 7:45 - 9:40

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (G)
1:00 - 2:40 - 4:20 - 6:00

MONKEY SHINES (G) / 8:00 - 10:05

UN NOUVEAU SERVICE TÉLÉPHONIQUE
CHEZ CINEPLEX ODEON
DE 11H00 À 11H00 P.M.
POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT
FILMS, HORAIRES, CINÉMAS ET LOCATIONS
UN SEUL NUMÉRO: 849-FILM

★ ★ ★ ★ ★
CINE-PARCS
LE FILM PRINCIPAL
EST PRÉSENTÉ EN PREMIER

CINÉ-PARC TRACY
Route 30 (sortie 178) 742-3545

PRESIDIO (G)
2ième film: LE FLIC DE BEVERLY HILLS #2

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (G)
2ième film: RENEGADE

CINÉ-PARC ODEON
Trans-Can. (sortie 95) 655-0692

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (G)
2ième film: RENEGADE

ROGER RABBIT (fr.) (G)
2ième film: RANDONNÉE POUR UN TUEUR

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 691-1310
8 km du pont Mercier vers Châteauguay

CROCODILE DUNDEE II (fr.) (G)
2ième film: SURPRISES DE LA VIE

PRESIDIO (G)
2ième film: LE FLIC DE BEVERLY HILLS #2

PETIT BON... HOMME (14 ans)
2ième film: SATISFACTION

CINÉ-PARC LAVAL
Auto. des Laurentides (sortie 14) 622-5655

PETIT BON... HOMME (G)
2ième film: SATISFACTION

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (G)
2ième film: RENEGADE

RAMBO III (fr.) (14 ans)
2ième film: DOUBLE DÉTENTE

COEUR CIRCUIT #2 (14 ans)
2ième film: LE JEU DU DÉFI

CINÉ-PARC VAUDREUIL
Trans-Can. (sortie 3) 455-5154

CROCODILE DUNDEE II (fr.) (G)
2ième film: SURPRISES DE LA VIE

ROGER RABBIT (14 ans)
2ième film: RANDONNÉE POUR UN TUEUR

TROUBLE EN DOUBLE (G)
2ième film: BAW 31

PRESIDIO (G)
2ième film: LE FLIC DE BEVERLY HILLS #2

THE BLOB (14 ans)
2ième film: SEVENTH SIGN

CINÉ-PARC ST-HILAIRE
Route 29 (sortie 115) 467-0402

RAMBO III (fr.) (14 ans)
2ième film: SURPRISES DE LA VIE

CROCODILE DUNDEE II (fr.) (G)
2ième film: SURPRISES DE LA VIE

PETIT BON... HOMME (G)
2ième film: WALL STREET (fr.)

un film de PRACY ADLON
BAGDAD CAFE
out of Rosenheim

BERRI
CYNDI LAUPER
VIBES

VERSION ORIGINALE ANGLAISE
PLACE ALEXIS NIHON (DOLBY); ÉGYPTIEN (DOLBY); POINTE-CLAIRE (DOLBY); CARREFOUR LAVAL (DOLBY)

BRUCE WILLIS
DIE HARD

VERSION ORIGINALE ANGLAISE
PLACE ALEXIS NIHON (DOLBY STEREO 70 MM); POINTE-CLAIRE (DOLBY); BROSSARD (DOLBY); CARREFOUR LAVAL (DOLBY); ASTRE (DOLBY)

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Daniel Lemay

19:00 (7) — «Boulevard du crépuscule»
A Hollywood, une ancienne star (Gloria Swanson) qui entretient un scénariste en chômage veut faire un comeback. Un film de Billy Wilder avec William Holden et Eric von Stroheim.

21:00 (7) — «Blow Up»
L'histoire d'un photographe qui a capté un crime sur pellicule sans s'en rendre compte.

23:00 (7) — Media Mag
Le monde de l'imprimerie, la radio autochtone, la presse ethnique et les nouvelles bibliothèques.

Gloria Swanson, une des actrices préférées du grand Cecil B. De Mille.

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Vu de la terrasse	Baseball: les Expos de Mtl vs les Pirates de Pittsburgh.				Festival de jazz de Mtl		Le Téléjournal	Le Point (22h20)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Jake and the Fatman		WiseGuy: Marriage of Heaven & Hell.		WiseGuy: No One Gets Out of Here Alive.	
5	NBC Nightly News	Family Ties	Cheers	J.J. Starbuck: Cactus Jack's Last Call.		George Schlatter's Funny People		Best of St. Elsewhere: Weigh in, Way Out.	
6	Newsweek (18h)	Baseball: les Expos de Mtl vs les Pirates de Pittsburgh.						The National	The Journal (22h22)
7	Un été de bonne humeur	Québec à la carte	Spécial Fats Domino			Miami		Un bon programme	Lotto 6/49 (22h56)
8	Un été de bonne humeur	Québec à la carte	Spécial Fats Domino			Miami		Un bon programme	Lotto 6/49 (22h55)
8	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Jeffersons	Movie: "Yours, Mine and Ours".				Gimme A Break	Drame Theatre
8	World News Tonight	New Newlywed Game	The New Dating Game	Growing Pains	Head of the Class	Hooperman	Slap Maxwell Story	Spyglass For Hire	
9	Vu de la terrasse	Baseball: les Expos de Mtl vs les Pirates de Pittsburgh.				Festival de jazz de Mtl		Le Téléjournal	Le Point (22h20)
10	Un été de bonne humeur	Québec à la carte	Allo ciné: film surprise.					Un bon programme	Lotto 6/49 (22h56)
12	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Showcase Award Show	Simon and Simon: Little Boy Dead.		Movie: "The Jewel of the Nile".			
13	Vu de la terrasse	Baseball: les Expos de Mtl vs les Pirates de Pittsburgh.				Festival de jazz de Mtl		Le Téléjournal	Le Point (22h20)
17	Cinq pour un	Cinéma: "Boulevard du crépuscule".				Deau et chaud. Anim. Normand Brathwaite.		Croix de parole: cours croissance personnelle.	
22	World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Growing Pains	Head of the Class	Hooperman	Slap Maxwell Story	Spyglass For Hire	
24	Doctor Snuggles	Ontario's Best	Different Understanding	People Patterns	Realities	Changing Careers	Factory Near You	Fitness over Forty	Beyond Stress
25	NewsHour (18h)	Business Report	Degrassi Junior High	16 Days of Glory		Performance White House: Salute to Broadway.		Royal Variety Performance: Dance.	
25	Garden-Party (18h)	La Maison Deschênes	Cinéma: "Vie privée".			Quotidienne (21h28)	Le Grand Journal	Premières/G. Journal	Garden-Party (Reprise)
27	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour	The Last Bastion			Movie: "Blow Up".			
29	Chiffres et lettres	Musical Soviet	Au fil du courant (19h55)		Lahaye d'honneur				Le Journal

* Changement de dernière heure.

La Presse

Un petit orchestre sans intérêt

CLAUDE GINGRAS

■ L'Office Franco-Québécois pour la jeunesse, dont c'est le 20^e anniversaire, présente actuellement en tournée du Québec un ensemble de jeunes musiciens de Lyon et de la région qui s'appelle tout simplement Orchestre de chambre Lyonnais, fut créé en 1983, réunit 35 musiciens et est dirigé par son fondateur, Philippe Fournier, chef de 27 ans et ancien élève de Pierre Dervaux.

L'ensemble est venu pour sept concerts: à Orford, au Domaine Forget, au Parc La Fontaine, à Châteauguay, ainsi qu'au Festival de Lanaudière, où son programme comportait la participation du jeune guitariste québécois Jean Vallières et celle des Chanteurs de la Place Bourget, qui sont surtout ceux du Père Fernand Lindsay, dans deux oeuvres brèves et attachantes de Gabriel Fauré.

Le concert à Lanaudière était donné lundi soir à Saint-Gabriel-de-Brandon, village situé tout au nord de la région, sur le lac Maskinongé, et plus précisément dans l'église du lieu, sévère édifice noir et carré dont l'architecture s'inspire des temples protestants.

La première moitié du programme nous faisait entendre le petit orchestre morcelé, ce qui accentuait les faiblesses plutôt que les qualités des sections (la flûte qui joue des notes où il n'y en a pas, le cor qui se trompe, les violoncelles qui jouent faux comme on n'a plus le droit de le faire). Les 35 musiciens ne furent réunis que pour la sélection finale, les deux suites de *L'Arlésienne*, de Bizet, où jeu et sonorité avaient alors une certaine qualité. Néanmoins, l'Orchestre de chambre Lyonnais m'est apparu comme une chose sans intérêt.

Même en tenant compte des

conditions acoustiques défavorables, il est clair que nous nous trouvons devant un chef sans idées et devant des musiciens très moyens, pour ne pas dire médiocres. Résultat: une sonorité anémique, le minimum de cohésion et de justesse — et encore! — et des lectures léthargiques. L'impression d'ensemble est tout simplement celle d'enfants qu'on forcerait à faire de la musique, alors qu'ils voudraient faire autre chose. Nous avons maintenant ici des orchestres de jeunes qui jouent avec infiniment plus de précision et d'enthousiasme. L'ensemble en visite n'a fait que nous le rappeler encore une fois.

Le harpiste est un honnête exécutant, sans plus. Quant au guitariste Jean Vallières, impossible de l'apprécier à travers l'insipide concert qu'on lui avait mis entre les mains. Les choristes ont chanté convenablement et sans prétention.

Le Père Lindsay, qui avait pris place parmi ses 60 chanteurs, avait d'abord annoncé que le concert serait dédié à la mémoire de Félix Leclerc, décédé le jour même.

ORCHESTRE DE CHAMBRE LYONNAIS. Chef d'orchestre: Philippe Fournier. Solistes: Chris-

tophe Truant, harpiste, et Jean Vallières, guitariste. Avec le concours des Chanteurs de la Place Bourget (dir.: Père Fernand Lindsay, c.s.v.). Lundi soir, église de Saint-Gabriel-de-Brandon. Dans le cadre du Festival d'été de Lanaudière. (Radiodiffusion: CBF-FM, 12 août, 20 h.)

Programme: *Pavane pour une infante défunte* (1899-1910), Ravel

Danse sacrée et Danse profane, pour harpe et orchestre à cordes (1904), Debussy
Concerto pour guitare et orchestre no 2 (1987), Francis Kevjans
Pavane, pour orchestre, avec chœur ad libitum, op. 50 (1887), Fauré
Cantique de Jean Racine, pour chœur et orchestre, op. 11 (1875), Fauré
Suites nos 1 et 2 de *L'Arlésienne*, musique de scène, Bizet

Ginger Rodgers déboutée en cour

AP et PC
NEW YORK

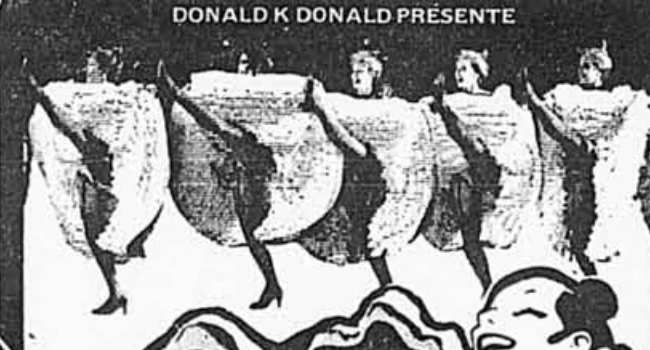
■ L'actrice Ginger Rodgers a perdu le procès qu'elle avait intenté au producteur et au distributeur américains du film «Ginger et Fred» de Federico Fellini. L'actrice américaine n'a pas réussi à convaincre le tribunal américain que le film portait atteinte à son intimité.

Le juge a estimé que ce film, en tant que production artistique, méritait toute la protection du premier amendement de la Constitution américaine sur la liberté d'expression.

Ginger Rodgers, âgée de 77 ans, a été la vedette d'une série de comédies musicales filmées durant les années 30, aux côtés de Fred Astaire. Elle avait déposé une plainte et demandait huit millions de dollars de dommages et intérêts, arguant que le film de Fellini avait porté atteinte à sa personnalité et l'avait dépeinte sous un faux jour.

Le film italien «Ginger et Fred», mettant en vedette Giulietta Massina et Marcello Mastroianni, raconte les retrouvailles d'un couple de vieux danseurs italiens, autrefois spécialisés dans les imitations de Ginger Rodgers et Fred Astaire.

DONALD K DONALD PRÉSENTE



CHITA RIVERA
THE RADIO CITY MUSIC HALL
ROCKETTES
COLE PORTER'S
CAN-CAN

mettant également
en vedette
RON HOLGATE
Ven. 2 sept.
au dim. 4 sept.
5 représentations
VENDREDI À 20H - SAMEDI À 17 & 21H
DIMANCHE À 14H30 & 19H30
BILLETTS \$45 - 3750 - 2750 - 2250 EN VENTE
AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS
A TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON OU AU 842-2112 OU 288-2525
(FRAIS DE SERVICE)

LE GROUPE
TYFOON
INTERNATIONAL
Simpson

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

FAMOUS PLAYERS

«Realiste et puissant. Michael Keaton frappe par son jeu précis et authentique.»

«Michael Keaton est sublime... Un acteur d'envergure... «CLEAN AND SOBER» est une réussite... Exceptionnel... Fascinant.»

«Michael Keaton nous offre un spectacle éblouissant dans «CLEAN AND SOBER», un film captivant.»

«★★★★ Un drame émouvant, qui donne matière à réflexion... Michael Keaton nous rend une image mémorable et révélatrice.»

—Jack Garner
GANNETT NEWSPAPERS



«Profond, provocant, sensible et intelligent. Chaque image est un petit miracle. Michael Keaton est mûr pour l'Oscar.»

—Gary Cogill, WFAA-TV, DALLAS

«À voir absolument.»

—Jeffrey Lyons
SNEAK PREVIEWS

«Plein d'énergie et de savoir-faire.»

—David Sterritt
CHRISTIAN SCIENCE MONITOR

CLEAN AND SOBER

VERSION O.
ANGLAISE

WARNER BROS. PRESENTE
A IMAGINE ENTERTAINMENT PRODUCTION
GLENN GORDON CARON REGISSEUR MICHAEL KEATON KATHY BAKER CLEAN AND SOBER
MORGAN FREEMAN M. EMMET WALSH TATE DONOVAN MICHAEL GABRIEL YARED
MONTAGNEUR RON HOWARD SCÉNARIO TONY CARROLL TONY GANZ RÉALISATEUR GLENN GORDON CARON

MAINTENANT À L'AFFICHE!

aucun laissez-passer

LOEWS
954 STE CATHERINE O. 861 7437
1:00-3:35-6:30-9:10

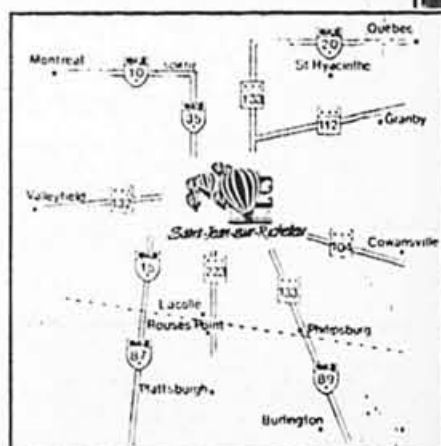
DORVAL
260 AVE. DORVAL 631 6566
12:05-2:20-4:35-7:00-9:25

BOGART
3275 AVE. DU PARC 844 0470
7:00-9:25

on s'envole en Montérégie!

C H A M P I O N N A T
N O R D A M É R I C A I N
1 9 8 8

Cinquième festival de montgolfières du Haut-Richelieu
13 au 21 août 1988
Aéroport de St-Jean-sur-Richelieu



Tél: (514) 346-6000
(Mtl) 658-9675



OFFICE du TOURISME
du HAUT-RICHELIEU
66, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu,
J3B 6Z5
Tel: (514) 346-4945

Musée québécois de la céramique
MUSÉE
régional du Haut-Richelieu
Place du Marché
182, rue Jacques Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 7W3

Françoise Bocher
Boum, pvt.
MOTEL
Harris
OCC. DOUBLE 42\$ & 60\$
TEL: (514) 348-2821
578 CHAMPLAIN ST-JEAN SUR RICHELIEU, P.Q. J3B 6R1

Fédération
des producteurs
de lait du Québec

Le lait
FRANÇAI
Meilleur!
La Presse

AA
cftm 10

Oerlikon
Aerospace

KMF
94

O'Keefe

cjms128
RADIO AM STEREO

Kodak

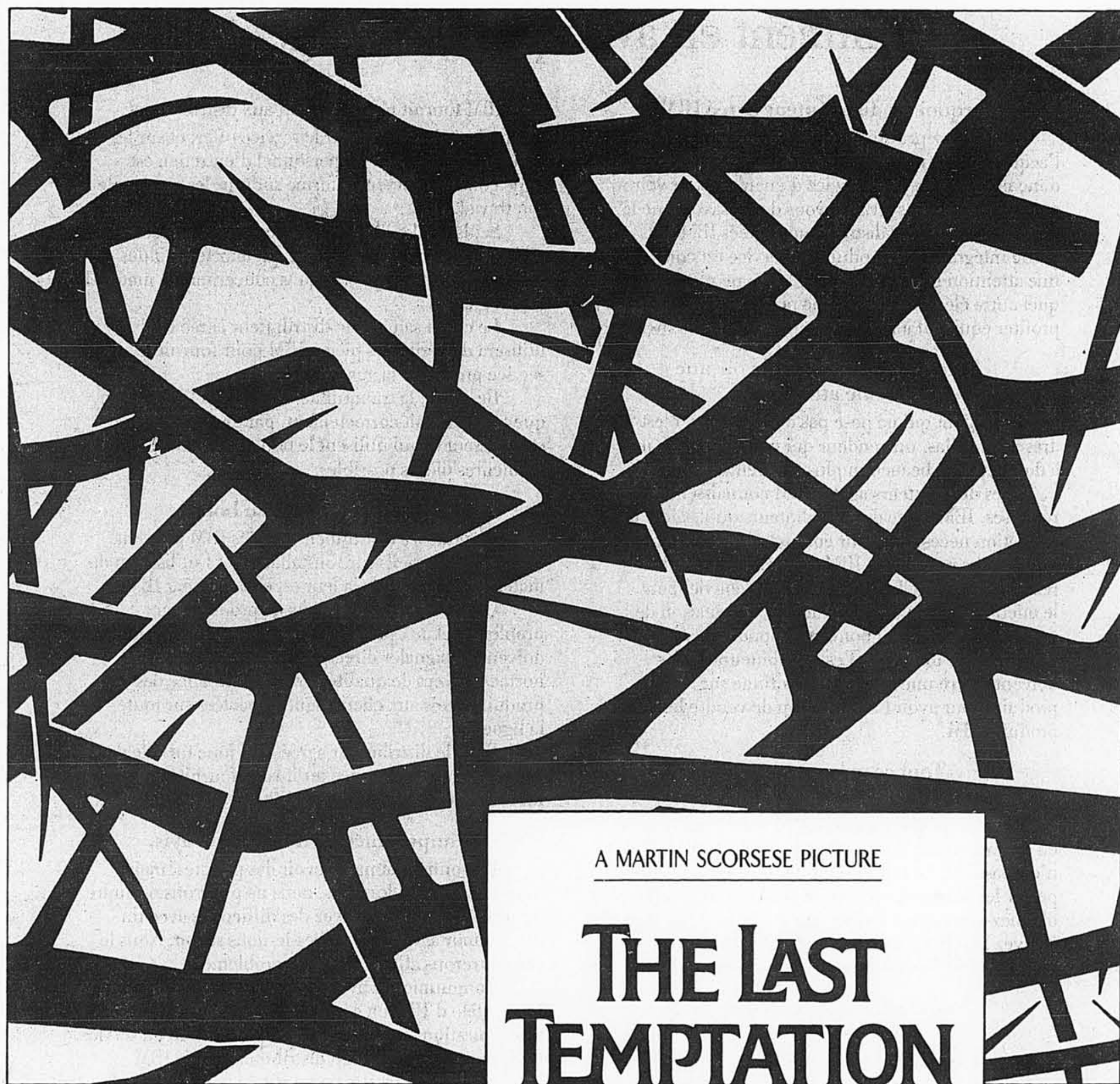
Moi... j'ai réservé

Québec


 Pré-publicité
film en attente
de classement

L'un des plus grands
cinéastes de notre époque
nous offre un film saisissant.
À l'affiche à compter du
vendredi 12 août.

Une histoire extraordinaire,
basée sur le roman de
Nikos Kazantzakis, salué
unanimentement par le public.



A MARTIN SCORSESE PICTURE

THE LAST TEMPTATION OF CHRIST

VERSION ORIGINALE
ANGLAISE

UNIVERSAL PICTURES AND CINEPLEX ODEON FILMS PRESENT "THE LAST TEMPTATION OF CHRIST"
WILLEM DAFOE • HARVEY KEITEL • BARBARA HERSHEY • HARRY DEAN STANTON • DAVID BOWIE
SCREENPLAY BY PAUL SCHRADER BASED ON THE NOVEL BY NIKOS KAZANTZAKIS MUSIC BY PETER GABRIEL COSTUME DESIGNER JEAN-PIERRE DELIFER PRODUCTION DESIGNER JOHN BEARD
EDITED BY THELMA SCHOONMAKER DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY MICHAEL BALLHAUS, A.S.C. EXECUTIVE PRODUCER HARRY UFLAND PRODUCED BY BARBARA DE FINA
DIRECTED BY MARTIN SCORSESE



EN EXCLUSIVITÉ DÈS VENDREDI



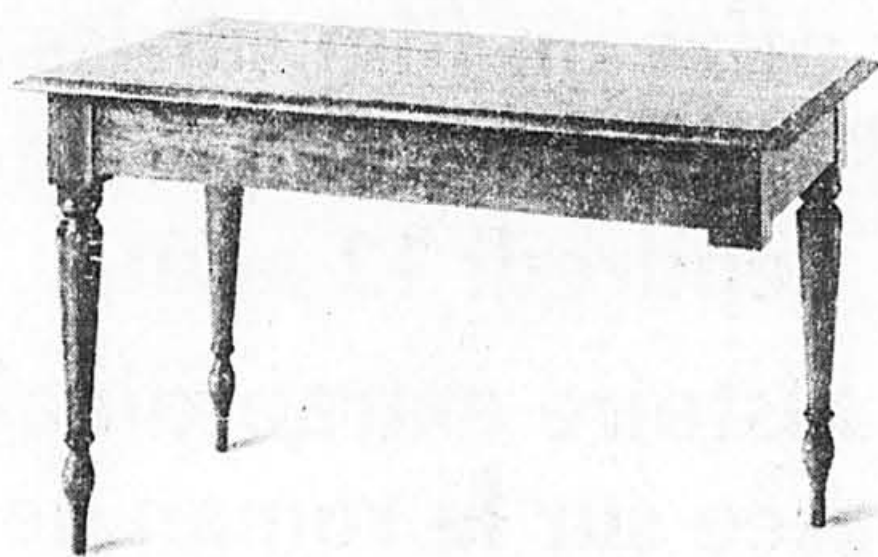
DD DOLBY STEREO

PLACE DU CANADA



VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS



Comment en avoir pour son argent.

Pourquoi un distributeur agréé IBM ?

Vous avez pris une décision importante : faire l'acquisition d'un système personnel 2 IBM. Il est donc normal que vous exigiez d'en avoir pour votre argent. En d'autres termes, vous devez savoir que le service offert par les distributeurs agréés IBM fait partie intégrante du produit. Ce service est conçu avec une attention toute particulière, comme n'importe quel autre élément du système personnel 2. Ne pas en profiter équivaut à ne pas acheter tout le système.

Toute l'importance d'avoir une oreille attentive.

Un client qui ne pose pas de questions, c'est très rare. Hélas, un vendeur qui n'a pas de réponse à donner, c'est beaucoup plus fréquent.

Les distributeurs agréés IBM connaissent les réponses. IBM exige des distributeurs qu'ils aient la formation nécessaire pour comprendre comment les ordinateurs personnels IBM donnent leur meilleur rendement, à quelles applications ils conviennent le mieux et quelle est la meilleure combinaison de matériel et de logiciel pouvant répondre aux besoins spécifiques d'un client. Les distributeurs agréés doivent suivre une formation continue sur les produits pour avoir l'autorisation de vendre les produits IBM.

Tout ce que vous voulez, quand vous le voulez.

Les distributeurs agréés IBM sont tenus d'avoir en magasin toute une gamme de produits IBM. Mais ce n'est pas tout. Les conditions de stockage doivent respecter les normes fixées par IBM. Ainsi, non seulement obtenez-vous ce qu'il vous faut au moment où vous en avez besoin, mais vous êtes également assuré que votre produit fonctionnera selon les normes d'IBM.

Quand vous sortez du magasin, tout n'est pas fini.

Combien de fois avez-vous vécu cette expérience ?

Vous sortez du magasin et il semble qu'à partir de cet instant, le vendeur s'en lave les mains. Cette façon de faire gagne du terrain de nos jours. Cela s'explique : frais généraux peu élevés, employés peu nombreux et peu compétents et rotation rapide permettent en effet de réduire les prix. Mais ce n'est pas notre genre. Pour nous, la relation, loin d'être terminée, ne fait que commencer avec la vente.

Chaque distributeur agréé doit avoir, dans chaque magasin, au moins un employé spécialisé en mesure d'assurer le service prévu par la garantie, ainsi que le matériel et les installations nécessaires.

IBM fournit régulièrement aux distributeurs agréés des mises à jour sur le service offert et sur les données techniques. Le personnel d'entretien est donc continuellement informé sur tous les aspects de son travail.

Seuls les distributeurs agréés IBM ont accès à la téléassistance centralisée IBM, qui leur fournit des renseignements et des solutions concernant le matériel et le logiciel.

Le client sait que le distributeur agréé IBM utilisera de véritables pièces IBM pour fournir le service prévu par la garantie.

Résultat : la tranquillité d'esprit. Et l'assurance que tout sera fait correctement, par des gens qui s'y connaissent et qui utilisent le bon matériel et les meilleures pièces possibles.

Avec vous, jusqu'au bout.

De plus, les distributeurs agréés IBM peuvent donner des conseils sur l'installation et l'utilisation du matériel IBM. Tout cela leur est enseigné par IBM.

Quant aux imperfections de produits, aux problèmes et aux plaintes des clients, les distributeurs doivent les signaler directement à IBM. Ainsi, les normes élevées de qualité et de performance des produits livrés aux clients sont respectées sur toute la ligne.

Bref, le distributeur agréé IBM joue un rôle de premier plan et le service qu'il vous fournit constitue un élément essentiel de votre système personnel 2 IBM.

L'importance de donner son avis.

Personne n'aime recevoir des plaintes, mais si nous ne les entendons pas, nous ne pourrions résoudre les problèmes. Si vous avez des difficultés avec un distributeur agréé IBM, faites-le-nous savoir. Nous le rencontrerons afin de régler le problème.

Communiquez avec le service des relations avec la clientèle d'IBM en composant 1 800 465-6600 pour toute question se rapportant aux produits ou au service que vous avez reçus d'un distributeur agréé IBM.

Nous voulons être certains que vous obtenez le meilleur service possible.

Vous y avez droit.



Voilà la vraie différence.